

Trait d'Union

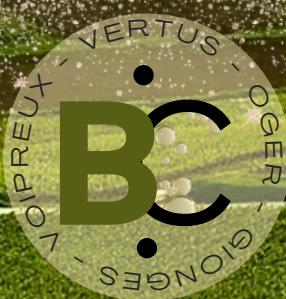
Blancs-Coteaux

NUMÉRO 19 | JANVIER 2026

BLANCS-COTEAUX
UNE COMMUNE QUI
BOUGE !

VOEUX
2025 : SANTÉ &
PROSPÉRITÉ

FÊTES ET ANIMATIONS
ACTUALITÉS DES COMMUNES
DÉLÉGUÉES



Meilleurs Vœux

2026

Le Conseil Municipal

RÉTROSPECTIVE AOUT- DECEMBRE 2025
MAGAZINE COMMUNE BLANCS-COTEAUX

SOMMAIRE

Blancs-
Coteaux



LE MOT DU MAIRE

Par Pascal PERROT

Voeux 2026, bilan de l'année et grands projets pour Blancs-Coteaux

Pages 2-3

LA CULTURE EN FÊTE

Concerts, spectacles, partenariats culturels et rendez-vous à venir

Pages 4-5

VIE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENTS

Chorales, clubs, amicale laïque, loisirs et initiatives locales

Pages 6-8

SOLIDARITÉ & ENGAGEMENT CITOYEN

Téléthon, Banque alimentaire, Octobre Rose et actions solidaires

Pages 9-11

MUSIQUE & PATRIMOINE VIVANT

École de musique, Harmonie Municipale et temps forts 2026

Pages 12-13

CÉRÉMONIES & MÉMOIRE COLLECTIVE

14 juillet, 11 novembre et temps républicains

Pages 13-14

JEUNESSE, EDUCATION & SPORT

Parents d'élèves, golf, écoles et projets éducatifs

Pages 15-16

FESTIVITÉS DANS NOS VILLAGES

Comités des fêtes, animations locales et agendas

Pages 17-19

VIE PRATIQUE & CADRE DE VIE

Taxe de séjour, voirie, sécurité, environnement et services municipaux

Pages 20-25

DÉCOUVRIR BLANCS-COTEAUX

Paysages, patrimoine naturel et site Natura 2000, informations diverses

Pages 26



EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

OFFICE DE TOURISME
EPERNAY
BÂTS DE CHAMPAGNE



Mairie De Blancs-Coteaux

Place de l'hôtel de ville - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97

Imprimé par le Reveil de la Marne :



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

Horaires des passeports biométriques et des cartes nationales d'identités :

Sur rendez-vous

Numéros utiles



Urgences médicales	112
Pompiers	18
Samu	15
Gendarmerie	17



Blancs-Coteaux



Vertus Blancs-Coteaux

Place de l'Hôtel de Ville
51130 BLANCS-COTEAUX

03 26 52 12 97
 secretariat@blancs-coteaux.fr

Horaires d'ouverture :
9h - 12h30 / 14h - 18h

Fermé le dernier jeudi après-midi du mois

Passeports biométriques
sur rendez-vous

secretariat@blancs-coteaux.fr
www.blancs-coteaux.fr



France Services



10 rue des Loriots Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
Tél. : 03 26 52 69 46 - fseac@epernay-agglo.fr



Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00



LE MOT DU MAIRE

2026



**Madame, Monsieur,
Chères Amies, Chers Amis,**

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2026. J'y associe l'ensemble du Conseil Municipal et nous vous souhaitons une très Bonne Année 2026 pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches.

Cette fin d'année est toujours l'occasion de faire une rétrospective sur l'année écoulée ainsi qu'un bilan des actions menées. Quand je reprends le budget et que je le compare aux réalisations effectives, nous n'avons progressé que sur quelques dossiers mais nous stagnons sur d'autres. Indépendamment de la complexité des dossiers, nous avons toujours du mal pour trouver des entreprises qui, elles-mêmes, ont besoin de personnel et attendent leurs livraisons de matériaux. Je ne reprendrai pas la liste de tous les dossiers mais seulement ceux qui vont nous impacter sur le budget 2026.

A l'actif de cette année mais aussi avec une accumulation de trois mois de retard, nous pouvons mettre les travaux au Centre Culturel du Vieux Moulin. C'est un chantier important et conséquent financièrement parlant, mais aussi un chantier très bien aidé par nos différents partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département et la CAF. Un investissement de 2,4 millions d'euros TTC, subventionné à près de 80%. Outre notre école de musique et les différentes associations qui œuvraient dans ce bâtiment, nous avons prévus un espace de vie sociale (EVS) qui nous donnera la possibilité de prendre en compte nos adolescents dans leurs diversités et leurs problématiques avec un animateur dédié dont le recrutement est en cours.

Concernant l'ilot Saint-Charles, la démolition est terminée ainsi que les fouilles archéologiques préventives et les

études de sol. L'organisme logeur, REIMS-HABITAT, a obtenu son permis de construire et le Conseil Municipal a délibéré pour vendre le terrain à l'euro symbolique. Nous sommes dans l'attente du démarrage des travaux qui semble repoussé de quelques mois. Comme déjà annoncé, ce bâtiment abritera un magasin, une quinzaine de logements et 4 maisons individuelles. Nous conservons le jardin et un accès spécifique par le boulevard Paul Goerg.

Autre dossier, mais qui prend du retard, la reconversion des silos de Vivescia. Nous sommes en attente des réponses de l'administration sur les différents dossiers que Vivescia a constitué pour déclasser les terrains (zone industrielle) et les repositionner en terrains constructibles. Malgré quelques avancées sur ce dossier, le volet administratif ne permet pas, en l'état, de progresser. Les informations que j'ai pu obtenir mettent en avant l'incomplétude en matière de mesures compensatoires. Le volet SNCF ne progresse pas également mais, sur ce point, il s'agit d'identifier le bon interlocuteur. Dans le cadre de la polémique actuelle sur le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), ce dossier est très important car il concerne potentiellement 11 000 mètres carrés constructibles dans sa partie sud. Sans compter les 8 000 mètres carrés de la partie nord qui pourraient recevoir une ou des entreprises. Terrains qui sont desservis par les réseaux et de la voirie contrairement à des lotissements où il faut tout créer.

Beaucoup de retard, également, dans l'entretien des bâtiments et de nos appartements, toujours avec les mêmes causes entraînant les mêmes effets. Les services techniques peuvent intervenir, et effectuent un travail remarquable sur les opérations courantes, mais il nous faut aussi des entreprises agréées pour des questions de responsabilité.

Parmi les réunions importantes de 2025, et qui se poursuivront en 2026, il faut noter des réunions de travail dans le cadre de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La question se pose du classement ou pas en zone constructible de terrains qui font l'objet de rétention de la part de leurs propriétaires. Selon la position du trait sur le plan, le terrain vaut 1 ou 100. Mais que veut dire 100 si nous sommes face à de la rétention foncière. La commune ne peut pas, ne doit pas favoriser la théâtralisation des sols alors qu'elle a grand besoin de terrains constructibles. La question se pose également pour toutes les « dents creuses » que nous avons hors zone vignoble. Nous avons quelques possibilités sur Vertus, Voipreux et Gianges, à charge pour nous de convaincre les propriétaires. Sur Oger, c'est plus difficile avec le vignoble mais il reste quelques « dents creuses ».

D'autres réunions concernant « Petites Villes de Demain » (PVD) pour la revitalisation du centre bourg et pour « Petites Cités de Caractère » dans le cadre de la mise en valeur du Patrimoine. Il faut noter l'insistance des services de l'Etat et des Bâtiments de France, dans le cadre du zéro artificialisation des sols et qui nous demandent de mettre en place une « zone spéciale de protection du Patrimoine » dans le cœur historique de nos communes et plus particulièrement sur Vertus intra-boulevard et sur Oger autour de la Mairie et de l'Eglise. Le dispositif PVD est une véritable chance pour la commune. Il nous a ouvert beaucoup de portes et de financement pour envisager l'avenir. Il nous faut saisir ces opportunités tant que les financements sont à notre portée.

Comme vous avez pu le lire dans le journal L'Union, nous sommes toujours en déprise démographique. Nos 4 communes perdent des habitants. Malgré notre participation avec l'Agglo, l'Etat et l'ANAH, pour la réalisation de l'OPAH - RU

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain), il est difficile d'inverser la tendance. Parmi les buts poursuivis de ce dispositif, la remise sur le marché des maisons vides de nos centre-ville est un élément essentiel pour lutter contre la vacance des logements et ainsi pouvoir accueillir de nouvelles populations. Nous avons un taux de vacance de 18% en centre-ville pour un taux global de 12% sur l'ensemble des communes. N'hésitez pas à franchir la porte de la Maison de Communauté pour avoir des réponses à vos questions sur ces possibilités qui vous sont offertes pour améliorer votre maison. Pour l'heure, notre partenariat n'a pas encore produit ses effets. Il était budgété une participation de 50 000 euros pendant 6 ans pour vous accompagner. A ce jour nous n'avons crédité que 2 000 euros d'aide.

L'étude menée avec un cabinet spécialisé, pour le plan de déplacement urbain sur Vertus et son centre est terminée mais laisse un arrière-goût d'inachevé, voire d'incompréhension et d'une méconnaissance de notre commune. Il ne me semble pas que les mesures préconisées soient applicables en l'état. Si la mise en sens unique de certaines rues ou l'inversion du sens de circulation d'autres rues sont entendables, les aménagements proposés ne sont pas tous réalistes. Parmi les propositions, le déplacement du rond-point de la résistance et la suppression d'une partie du boulevard Paul Goerg ne sont pas réalistes. Il y a méconnaissance des flux de circulation, ne serait-ce que pour les transports scolaires. Dans ce cas de figure, que restera-t-il du boulevard et donc quid du devenir du marché hebdomadaire, de la fête et des grandes manifestations organisées boulevard Paul Goerg ? Délocaliser ces activités, c'est possible, mais où les transférer et sommes-nous prêts à ce transfert ?

Concernant le dispositif de la zone bleue, après quelques appréhensions sur son fonctionnement, nous pouvons constater une amélioration importante sur la fluidité du stationnement et du trafic dans le centre de la commune. Nous l'avons prolongé vers la place Thiers pour limiter le dépôt des stationnements ventouses. A ce jour, aucune hostilité face à ce dispositif, bien au contraire, et un avis très

favorable des utilisateurs des commerces et des personnes fréquentant la Mairie.

En lien avec l'Agglo, la poursuite des études de réactualisation de nos schémas d'assainissement est en cours. Pour Oger et Vertus, la différenciation entre les réseaux servant prioritairement pour l'hydraulique du vignoble et ceux pour les eaux usées est une priorité. En effet, une première tranche de travaux de mise en séparatif est prévue pour Oger dans le courant de 2026. Cependant, il est surprenant de constater un manque de réponses, à l'enquête parcellaire, par les propriétaires ou occupants des maisons concernées par ces futurs travaux. Il est nécessaire d'anticiper pour prévoir les travaux adéquats.

Dans les objectifs 2026, il faut prendre en compte un patrimoine intéressant sur Oger: la Tuilerie. Le conseil aura à se prononcer sur le choix d'un bureau d'études pour envisager le devenir de ce site. Il appartiendra aux habitants d'Oger, en lien avec les élus, de définir vos objectifs concernant ce site. Pour Gianges et Voipreux, nos deux églises sont à prendre en compte et demandent une réflexion approfondie sur les travaux à réaliser. Ce sont des bâtiments communaux et nous avons le devoir d'entretenir notre patrimoine.

Comme tous les ans à cette époque de l'année, nous pouvons noter l'organisation des repas pour nos anciens. Nos communes ont permis à nos retraités de se retrouver pour un repas et un après-midi musical fort appréciés des convives. Sur ces réceptions nous avons accueillis plus de 320 convives. Le service étant assuré par des bénévoles, c'est un bel exemple d'actions intergénérationnelles que nous avons réalisé. Nos amis d'Oger seront à la fête début 2026. N'oublions pas le week-end pour la collecte de la banque alimentaire par une association et le défi du Téléthon, conjointement par la commune et les associations. Notre succès, aussi bien sur Oger que sur Vertus, ne se dément pas. Un grand merci aux uns et aux autres pour votre contribution à ces manifestations.

Avant de conclure cet édito, je me dois de vous informer du départ en retraite de Monsieur Patrice JAZERON (Vertus) et de Madame Brigitte

BALLOIR (Oger), salariés qui ont fait carrière dans la fonction publique et qui ont laissé leurs empreintes et de l'arrivée de Madame Nathalie PERCHAT en tant que Directrice Générale des Services depuis la fin août.

Comme à l'accoutumée, c'est un résumé succinct de la vie de notre commune que je vous livre. Dans notre journal, vous trouverez d'autres informations : reportages ou comptes rendus, concernant directement nos associations à votre disposition.

Avant de conclure, permettez-moi de vous renouveler nos vœux les plus sincères pour cette Année 2026, vœux auxquels j'associe également l'ensemble des personnels communaux.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'années.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026 !
Le CONSEIL MUNICIPAL et son MAIRE**



La culture en fête à BLANCS-COTEAUX



Concert du groupe « Les Innocents » avec en première partie Amélie Mac Candless

Dans le cadre du parcours culturel et artistique « Itinéraires », sous l'égide du Département, représenté par Monsieur Jean-Marc Roze, Président du Conseil Départemental de la Marne, Blancs-Coteaux a eu l'honneur d'ouvrir les festivités 2025, le 12 septembre 2025, par un super concert du groupe « Les Innocents » avec en première partie Amélie Mac Candless. Le concert s'est terminé par une standing ovation avec le public dansant sur les côtés et devant de scène !

Les prochains spectacles à venir

Dans le cadre du partenariat avec la Comète, scène culturelle nationale à Châlons-en-Champagne, la ville de Blancs-Coteaux vous offre deux spectacles les 11 mars et 4 avril 2026 à la Salle Wognier de Vertus.

Mercredi 11 mars à 20h, venez découvrir **La saga de Molière**, un spectacle de théâtre mettant en scène la vie de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière. La Compagnie Les Estivants est bien consciente que cette histoire a déjà été racontée cent fois avant eux, alors ils prennent la liberté de raconter la vie de Monsieur de Molière selon leur propre représentation du théâtre de l'époque. Fabriquer des légendes à partir d'éléments connus, déformer la réalité, exagérer le caractère rocambolesque de sa vie, inventer une vie idéale... tel est leur pari. Le spectacle se créera sous vos yeux, les artistes dévoileront les ficelles de la machinerie théâtrale, réaliseront changements et transitions à vue et fabriqueront le spectacle en temps réel. **Un spectacle à l'énergie communicative !**



Samedi 4 avril à 20h, nous vous donnons cette fois rendez-vous pour le **récital Bel canto d'hier et d'aujourd'hui** de Clément Mao-Takacs, étoile montante d'une nouvelle génération de chefs d'orchestre. Pour ce récital en quatuor, accompagné par une chanteuse soprano, Clément Mao-Takacs a conçu une programmation entrecroisant œuvres célèbres du répertoire et joyaux à (re)découvrir, avec comme fil rouge la volonté de mettre en lumière l'œuvre des compositrices, les musiques oubliées ou ostracisées, et de faire dialoguer différents types de musiques. Le quatuor interprètera des musiques de Giordani, Rossini, Pergolèse, Bellini, Donizetti, Verdi, Puccini, telle une promenade à travers cinq siècles de musique italienne... **Une véritable maestria !**



Les deux spectacles sont **gratuits**. La jauge étant limitée, il est vivement conseillé de **réserver vos places** en amont auprès de **La Comète** (billetterie@la-comete.fr - 03 26 69 50 99) ou directement via leur billetterie en ligne (<https://billetterie-la-comete.mapado.com/>).



CHORALE "LE TOURDION"

Une saison sous le signe de la Bretagne

Dans la foulée de la célébration de ses 40 années d'existence, la chorale « Le Tourdion » a connu une saison plus calme, même si les animations et concerts n'ont pas manqué : Marché d'automne en octobre, Téléthon et concert de Noël à Vertus, Magenta et à la Maison d'Accueil Spécialisé de Châlons-en-Champagne en décembre, Concert à Haussimont en juin. Mais aussi un partenariat avec l'Harmonie municipale de Mardeuil pour un concert commun sur la mer en novembre à Mardeuil, puis une nouvelle rencontre cette fois à Vert-Toulon en mai dernier. Pour une année de transition, les animations n'ont donc pas manqué ! Avec cette nouvelle saison 2025-2026, les répétitions ont repris tous les mardis soir dès début septembre afin de travailler de nouveaux chants et préparer les prochaines manifestations. En effet, dès le 16 novembre, un concert commun était organisé à Matouges avec la chorale « Coup de chœur » de Châlons-en-Champagne toujours sur le thème de la mer.

Nous avons travaillé à nouveau des chants tels que Amsterdam, Dès que le vent soufflera, Une île, Santiano, Emmenez-moi,... et notre désormais incontournable 1492, Conquest of Paradise.

Puis très vite, quelques répétitions nous ont permis de préparer notre traditionnel concert de Noël le 7 décembre à l'église Saint Martin, avec cette année la participation de la chorale « Interlude » qui nous avait reçus l'an dernier à Magenta.

Ce fut une soirée appréciée par les nombreux spectateurs, qui ont pu ainsi redécouvrir les chants traditionnels de Noël ainsi que d'autres mélodies venues de diverses régions du monde portant des messages de paix , d'amour et de fraternité. Quelle joie pour les 90 choristes présents dirigés successivement par Aurélie SCHWENTZEL de Magenta, Yohann LOGNON et Françoise ROGER, nos fidèles chefs de chœur et superbement accompagnés par notre pianiste attitrée, Dominique TABOUREAUX, de partager ces moments avec le public !



Concert à MATOUGES le 16 novembre sur le thème de la mer, avec la chorale « Coup de chœur » de Châlons-en-Champagne



Concert de Noël le 7 décembre à l'église de VERTUS

Mais dès la rentrée de janvier, la seconde partie de l'année sera consacrée à la préparation du séjour de la chorale « La Clé des chants » de PLOUDANIEL dans le Finistère du 23 au 26 avril prochain, où cette fois encore de toute évidence le thème de la mer sera bien présent. Outre la visite de nos villages viticoles, d'Epernay et de Reims, nous organiserons deux concerts communs en soirée à Vertus et à Villeneuve-Renneville-Chevigny, en espérant accueillir le plus grand nombre possible de spectateurs. Deux semaines plus tard, nous participerons au jumelage avec Bammental qui aura lieu cette année à Vertus. Et le 21 juin, nous offrirons notre concert d'été à l'occasion de la Fête de la Musique à la salle Wogner, avant deux mois de vacances bien méritées pour tous.

Beaucoup de travail donc en perspective pour les 51 choristes du « Tourdion » dont l'assiduité ne se dément pas depuis plusieurs années, grâce à la disponibilité et la compétence de notre chef de chœur, Yohann assisté de Françoise. Tous les choristes se joignent à moi pour remercier nos fidèles spectateurs, dont la présence constitue un bel encouragement pour tous.

Marie Brigitte POUGEOSIE

Vendredi 24 avril à 20h : Concert avec la chorale de PLOUDANIEL (Finistère) - salle Wogner
Dimanche 21 juin à 20h : Fête de la musique, concert de la chorale - salle Wogner



LES PASSIONNÉS DE LA CYNOCULTURE

Transmettre le savoir autour du chien

L'association Les Passionnés de la Cynoculture œuvre pour la diffusion et la vulgarisation des connaissances liées au monde canin. À travers l'organisation d'une conférence annuelle ouverte à tous, elle ambitionne de rendre accessibles des savoirs parfois réservés aux spécialistes, tout en favorisant les échanges entre générations et horizons professionnels variés.

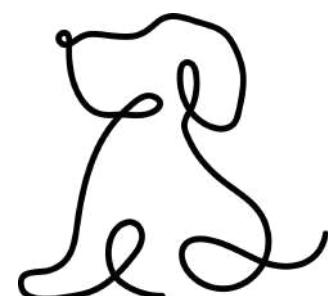
Cette rencontre s'adresse à un public large. Les professionnels du secteur y trouvent des enseignements techniques leur permettant de consolider et d'actualiser leurs compétences. Les élèves, notamment ceux engagés dans des formations agricoles ou liées aux métiers du vivant, bénéficient quant à eux d'un apport pédagogique concret. Enfin, les passionnés de culture cynophile et de canidés, qu'ils soient novices ou avertis, y découvrent un espace d'apprentissage et de partage autour d'un intérêt commun : le chien.

L'association compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents, dont une dizaine est issue du lycée professionnel de Bar-le-Duc, témoignant de son ancrage éducatif et de son engagement auprès des jeunes. En 2025, cet engagement s'est élargi avec le partenariat du lycée de Somme-Vesle, renforçant ainsi la dimension pédagogique et territoriale de l'événement.

Pour cette deuxième conférence, ouverte à tous, près de soixante élèves étaient attendus, confirmant l'intérêt croissant pour cette initiative. À travers cette dynamique, Les Passionnés de la Cynoculture s'imposent comme un acteur local engagé dans la transmission du savoir cynophile et la valorisation des métiers et de la culture liés au monde canin.



Si vous souhaitez nous soutenir dans notre démarche, merci de contacter Jean-Christian Page, président de l'association à passion-cyno@laposte.net





Club des Loisirs d'Oger

Au cours de ce second semestre, nous nous sommes rassemblés pour partager différents repas : barbecue, pique-nique à la ferme Saint-Joseph, un buffet froid, potée champenoise, tartiflette dans notre salle.

Le 3 octobre, notre loto a réuni 191 participants. Notre repas annuel a eu lieu le 7 décembre. Nous avons visité le musée du champagne au Mesnil-sur-Oger et avons mangé au Château de Villers-aux-Bois. Le 15 décembre, notre marché de Noël s'est déroulé à la Salle de la Coopérative des Grappes d'Or.

Nous terminerons l'année ensemble par un réveillon.

Venez nous rejoindre et découvrir nos différentes activités. Nous nous réunissons tous les jeudis de 14 heures à 18 heures. Pour tous renseignements, veuillez contacter le Président, Monsieur Jean-Michel LEFEVRE en l'appelant au 06 31 03 39 37.

Le comité

*Notre assemblée générale aura lieu de 15 janvier 2026 à 17 heures
Concours de belote le 7 février 2026 à 14 heures à la salle des fêtes d'Oger*

Bourse internationale du 11 novembre 2025

L'événement du 11 novembre 2025 organisé par le Club des Collectionneurs a enregistré la participation de 803 visiteurs et 69 exposants (chiffre en hausse) dont les retours ont été unanimement positifs et satisfaisants.

Les indicateurs clés demeurent solides, confirmant une tendance encourageante pour l'activité.

Paco RAMOTHE



Couleurs et Papier

Cette année, c'est en janvier qu'a eu lieu l'exposition annuelle de Couleurs et Papier à la salle Wogner de Vertus.

En mars, nous avons exposé en l'église de Velye.

Toujours sur Vertus, nous avons aussi participé en mai à la journée « Petites Cités de caractère ».

Nous avons passé le mois Août à Dormans au Moulin d'en Haut et en septembre en l'église de Soudron pour la journée du patrimoine et pendant quelques semaines dans la médiathèque de ce village.

Et pour finir l'année exposition au Mesnil-sur-Oger en la Maison Louis Jardin. Nous avons eu environ 950 visiteurs.

En 2026, notre exposition annuelle vertusienne aura lieu les 11 et 12 avril et dans le futur cette période devrait être notre rendez-vous annuel à la salle Wogner.

Nous exposerons à Chaintrix Bierges les 06 et 07 juin 2026. Une exposition à Vertus pour la journée du patrimoine est à l'étude.

Si vous désirez que nous venions exposer dans votre commune, vous pouvez nous joindre par la mairie de Vertus Blancs-Coteaux ou bien en contactant directement Denis GILLES.



Amicale Laïque Vertus BLANCS-COTEAUX



Soirée théâtre "LES SARRYBIENS" du 13 décembre 2025

Pour la seconde fois cette année, l'Amicale Laïque de Vertus Blancs-Coteaux a convié la troupe amateur « Les Sarrybiens » à une présentation de 2 pièces à la salle Wogner, l'une intitulée « Sortie de boîte » et l'autre « C'est pour détendre ».

La première pièce est en lien avec des événements familiaux non prévus, auxquels il faut improviser, inventer et parfois même mentir pour les organiser. Soit des situations improbables, absurdes et rocambolesques, qui vont un peu dans tous les sens. C'est ainsi le cas d'une entreprise de Pompes Funèbres, qui doit faire face à ces situations impromptues, qui mènent jusqu'à la transmission de l'entreprise.

La deuxième pièce montre la timidité, la trouille de l'autre, on n'ose pas affronter les obstacles et l'entourage en profite. C'est ainsi que l'on profite de votre gentillesse. Mais tout n'est pas perdu. Il y a des solutions, parfois déconcertantes... mais seul le résultat compte. Une secrétaire d'entreprise se trouve dans cette situation. Elle fait appel à un coach pour surmonter cette timidité. Et là, le scénario change, de timide, embarrassée, timorée, elle devient assurée, dynamique, effrontée voire impertinente et déclare son amour à son collègue de travail...

Histoires de vie souvent réelles, pièces hilarantes avec émotion, tendresse, empathie... n'ont cessé de faire rire, de détendre et de se retrouver in fine détendu. Coincés ou non, vous ressortez détendus de ces histoires pour le meilleur et pour le rire.

Grâce à un public conquis dans une salle comble, des acteurs ravis et des bénévoles de l'association enjoués, nous souhaitons renouveler cet évènement. Reste à définir la date, en 2026 sûrement.

Jean Pierre PARISOT



1^{re} scène : « Sortie de boîte »



2^{ème} scène : « C'est pour détendre »



OCTOBRE ROSE

Le dimanche 12 octobre 2025 notre Section Randonnée de l'Amicale Laïque a organisé la randonnée rose à VERTUS Blancs-Coteaux.

Les pompiers ont mis leurs locaux à disposition, ainsi le départ et l'arrivée ont eu lieu au Centre de Secours de Vertus, nous les remercions chaleureusement.



Le soleil a accompagné les 450 marcheurs venus soutenir cette action en faveur de l'association LISE (l'institut du sein) de Reims. Très belle participation et beau succès pour ces deux parcours de randonnée, l'un de 6 km pour les familles vers les étangs et l'autre de 12 km, plus sportif en remontant le coteau, alternant forêt et plateau de la Brie. Chacun a choisi selon ses capacités. Sur le parcours et au retour, une petite collation attendait chaque marcheur, créant ainsi un climat de convivialité très apprécié par tous.

Cette randonnée est la troisième édition et avec le produit des inscriptions, elle nous a permis d'offrir à LISE un chèque de 1 500€ auquel s'ajoute celui de la pharmacie de Vertus pour 1 700 € qui a vendu des « produits roses » tout le mois d'octobre. Cette année, les élèves de la Maison Familiale de Vertus ont participé également en tenant un stand lors du marché d'automne, ces ventes ont rapporté 110 €. Nous avons également offert 100 € aux Pupilles des Pompiers. Il est agréable de voir cette opération prendre de l'ampleur chaque année et de nouveaux participants se joindre à nous pour la bonne cause.

L'infirmière de l'association LISE nous a vivement remerciés pour ces dons qui vont permettre d'accompagner les patientes opérées, leur offrir un soutien psychologique et un confort nécessaire durant les traitements ou avec des ateliers organisés. Une soixantaine de coussins cœur fabriqués par deux adhérentes de notre association lui ont été remis ainsi qu'un lot de coussins de confort par le GDALV.

En conclusion, il nous faut remercier aussi les 40 bénévoles qui ont œuvré tant aux inscriptions, qu'aux ravitaillements, aux carrefours, à l'arrivée... permettant ainsi la sécurité et le bon déroulement sans incident de cette journée. Devant le succès de ce beau rassemblement de marcheurs, rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Christiane MAHAUT



L'équipe de bénévoles

La remise des chèques

Activités proposées pour 2026 par l'Amicale Laïque de Vertus BLANCS-COTEAUX



Activités	Pour qui ?	Personnes à contacter
Badminton de loisir	Jeunes et adultes	M. Julien Beaujet Tél. 07 72 00 63 15 M. Xavier Singer Tél. 06 38 50 30 65
Club des Collectionneurs	Jeunes et adultes	M. Paco Ramothe Tél. 06 48 35 36 26
Cyclotourisme	Jeunes et adultes	M. Pascal Jumel Tél. 06 37 33 77 33
Gymnastique	Adultes	Mme Odile Lallement Tél. 06 85 66 93 01
Randonnée Pédestre	Jeunes et adultes	Mme. Christiane Mahaut Tél. 06 88 31 67 16
Yoga	Jeunes et adultes	Mme. Agnès Beaujet Tél. 06 85 26 71 96

Le club de handball est mis en sommeil. Toutefois, l'activité est menée conjointement avec le club d'Avize
Pour toute information utile, contactez M. Roman Peignie Tél. 06 58 39 32 54

En septembre 2026, la section gymnastique mettra en place l'activité « parcours gym, » pour les enfants de 3-6 ans. Contact : Mme Odile Lallement Tél. 06 85 66 93 01

Dates à retenir :

- *08/03/2026 : Bourse multi-collections, Salle Wogner - Vertus, Journée
- *31/05/2026 : Randonnée annuelle « la Vertusienne », Hall des Sports - Vertus, Matinée - Départ 8h30
- *14/06/2026 : Randonnée pédestre solidaire avec GROUPAMA, Coopérative La Goutte d'Or -Vertus, Rue Blanche de Navarre, Journée - Départ 8h00
- *14/07/2026 : Brocante, Bld. Paul Goerg - Vertus, Journée 7h00 - 18h00
- *4, 11, 18, 25 /07/2026, Randonnée pédestre « Les Estivales », Vertus - Place du Mont Chenil, Soirée - Départ 19h00
- *11/10/2026 : Randonnée « Octobre Rose », Vertus - Centre de Secours, Matinée Départ 8h30
- *11/10/2026 : 2^{ème} salon du « Bien-Être », Salle Wogner - Vertus, Journée - 9h30 - 17h00
- *11/11/2026 : Bourse aux capsules, Hall des Sports - Vertus, Journée



Solidarité en action !



Nos élèves de 4^e et 3^e se sont mobilisés aux côtés de Solaal Grand Est - Facilite le don agricole et de plusieurs associations d'aide alimentaire pour une belle action citoyenne : le glanage de pommes de terre dans un champ à Matouges.



Grâce à leur énergie, leur bonne humeur et leur esprit de solidarité, plusieurs centaines de kilos de pommes de terre ont pu être récupérées au lieu d'être perdues, puis redistribuées aux associations qui accompagnent les personnes en difficulté.



Une expérience à la fois utile, enrichissante et porteuse de valeurs fortes.
Bravo à tous les jeunes pour leur engagement ! 🌟

*Portes ouvertes : 07/02/2026
21/03/2026 et 30/05/2026*

Fabrice Brun
Président MFR de Gionges



La Banque Alimentaire à Vertus Blancs-Coteaux

28-29-30 novembre 2025

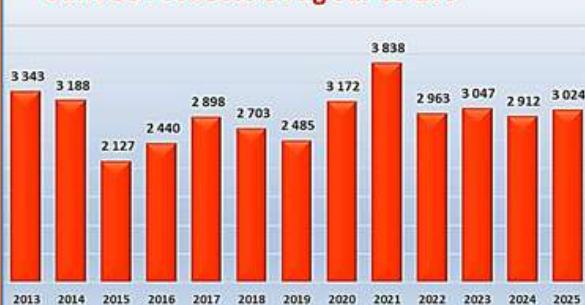


Pour tous les dons en denrées alimentaires, en chèques ; merci à vous les 60 bénévoles qui nous ont prêté main forte, pour votre disponibilité pour les permanences dans les magasins, pour le transport, pour le tri.

Merci pour cette belle action au service des plus démunis !

Christiane MAHAUT et André PICARD
Responsables locaux

VERTUS : collecte en kg sur 13 ans



Collecte 2025 à VERTUS Blancs-Coteaux

- 3024 kg récoltés, une collecte en légère hausse
- Des dons en chèques bancaires
- 60 bénévoles aux magasins, au transport, au tri
- Un entrepôt de stockage mis à disposition
- 839 kg de légumes locaux ont été offerts notamment par la commune de Vouzy
- L'école St Joseph a abondé de 91 kg de denrées
- Le collège Eustache Deschamps : 8 kg de denrées



TELETHON de BLANCS-COTEAUX 2025

L'investissement et la générosité de chacun ont permis d'atteindre, à ce jour, la somme de 8323,99€

Une mobilisation toujours présente :

- Les établissements accueillant les enfants et le public :

Ecole St Joseph - Ecole Blanche de Navarre -
Crèche Les petits loups - La piscine Neptune

- Les commerces et associations ont fait des dons (financiers ou/et de produits) :

Abeille Assurance - Axa - Groupama - Les Vertus d'Aline - Les Gourmandises d'Etienne - CRCA - CIC - Claudine Fleurs - Les Jardins d'Océ - Carrefour Market - Leclerc Express - Le Bistrot - Foissy Brunet - les Boulangeries de Vertus - Amicale Laïque - Club des Collectionneurs (AL) - La Confrérie St Vincent - Optique Aveline - L'Amicale des Pompiers de Vertus - Aux plaisirs gourmands - Salon Ofé 'Création - Cafés Miguel.

- Les associations suivantes ont animé une journée ou un stand/démonstration lors de la soirée du 5 décembre, au Hall des sports :

AL Randonnée - APE - Club Canin - Moto Club d'Epernay - La Chorale Le Tourdion - Vertus Country Friends - Relais Familles - ALVDM (la Zumba) - Karaté Do Vertus - Vertus Country Friends - FCCB - GDALV - Comité des fêtes de Voipreux - L'Auto-Ecole Les Belvas - Le NAC Artistique - Les animateurs de l'ALSH de la Mairie pour l'escalade - La Compagnie des Archers Vertusiens - Couleurs et Papier - Vertus en Fête - AL Gymnastique.



UN GRAND MERCI à tous les bénévoles qui nous ont aidés, aux commerces, aux associations et divers établissements, qui ont œuvré pour la réussite de ce Téléthon.

Association "Ecole de musique - HARMONIE MUNICIPALE - BLANCS-COTEAUX"

Les rendez-vous 2026 avec les musiciens

Sainte Cécile 2025 : Lors de cette célébration, **Justine DOUBLET** a reçu la médaille des 10 ans au sein de l'orchestre d'harmonie entourée des « petites mains » de l'association mises à l'honneur pour leur investissement lors des déménagements et installations dans les locaux anciens et nouveaux :

Ont été ainsi remerciés : Régis, Colette et Florence CHAMPY - Odile, Patrice et Rodolphe MAGNAVAL - Anne et David PICOT - Sylvie et Jean Marie NARES - Émilie et Vincent BOUTILLIER - Christine et Justine DOUBLET - Christabel et Fabrice RAJ - Jean Louis LEPAGE-Isao MAYEUR - Mickaël et Clément CHENU - Fabrice FOURREUR



Les nouveaux locaux

Avec le démarrage de la phase 2 de la rénovation des anciens locaux de l'école du Vieux Moulin, professeurs, élèves et musiciens ainsi que le pôle administratif ont intégré leurs espaces, plus fonctionnels et spacieux, adaptés aux cours et répétitions.

Ainsi ce sont 5 **espaces individuels** qui accueilleront la classe de formation musicale et enseignement par informatique, la classe de trompettes, la classe de piano, l'espace percussion et salle d'enregistrement, une salle spécifique pour la classe de guitare, une salle pour la classe de saxophone - clarinettes et salle des professeurs.

Un pôle administratif sera dédié à la direction et responsables de l'association

Un espace répétition accueillera l'orchestre d'harmonie, le petit orchestre et les ensembles instrumentaux

Les rendez-vous 2026 de l'école de musique

Première Audition : Dimanche 8 Février 2026 - 15 h -Salle WOGNER - VERTUS

Deuxième Audition : Mardi 23 Juin 2026 - 20 h 30 - Salle WOGNER - VERTUS
Ensembles de classe d'instruments

L'ORCHESTRE D'HARMONIE « Les CHARDONNAY »

En plus des prestations officielles et d'autres animations à prévoir

Concert annuel : Samedi 28 Mars 2026 et Dimanche 29 Mars 2026

Thème 2026 : Les Dessins Animés

Salle WOGNER - VERTUS

Sainte Cécile 2026 : Samedi 21 NOVEMBRE 2026

Salle Wogner VERTUS

**AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER EN 2026
BONNES FETES ET MEILLEURS VOEUX A PARTAGER**



Festivités du 14 juillet à BLANCS-COTEAUX



14 Juillet 2025 : une Fête nationale conviviale à Vertus Blancs-Coteaux

À l'occasion de la Fête nationale, la commune de Vertus Blancs-Coteaux a célébré le 14 juillet 2025 dans une ambiance à la fois festive et républicaine. Habitants, familles et visiteurs se sont rassemblés pour partager ce moment de convivialité et de rassemblement.

La journée a été marquée par la cérémonie officielle, ponctuée par le dépôt de gerbe et les prises de parole rappelant les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Les animations proposées tout au long de la journée ont rencontré un vif succès, offrant à chacun un temps de détente et de partage.

Les festivités se sont conclues par un moment apprécié de tous, réunissant les participants autour d'un temps convivial, symbole de l'attachement de Vertus Blancs-Coteaux à la vie locale et à l'esprit républicain.



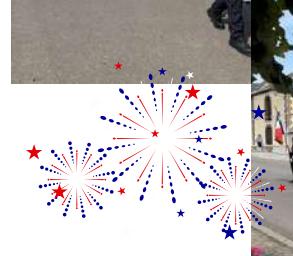
A Oger Blancs-Coteaux,

La commune d'Oger a proposé un programme mêlant convivialité et tradition républicaine. Les festivités ont débuté le 13 juillet à 22h30 avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, rassemblant de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse.

La soirée s'est poursuivie sur la place de la mairie autour d'un vin d'honneur, avant de laisser place au très attendu bal des pompiers, qui a rencontré un franc succès et animé le cœur du village jusque tard dans la nuit.

Le 14 juillet, les habitants se sont retrouvés au monument aux morts pour le rassemblement officiel, suivi à 11h30 du défilé, accompagné par les CRAP'S. Ce moment solennel a permis de rappeler les valeurs de la République et de rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour la liberté.

Ces deux journées ont une nouvelle fois illustré l'attachement des habitants à la vie communale, entre esprit festif et devoir de mémoire.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE A BLANCS-COTEAUX



Le 11 novembre 2025, les quatre communes de Blancs-Coteaux ont commémoré l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et ont rendu hommage à tous les morts pour la France.

COMMÉMORATION
107e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
11 novembre 2025



Vertus



A cette l'occasion du 11 novembre 2025 a été lu le message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants.



Voipreux

Les habitants de la commune déléguée de Voipreux se sont réunis autour de la tombe du soldat inconnu.

A l'issue de cette cérémonie, les habitants ont pu partager le verre de l'amitié dans la mairie.



Oger

Dans la commune d'Oger, les habitants se sont également réunis en nombre pour commémorer le jour anniversaire de l'armistice et hommage à tous les morts pour la France.



Gionges

Pour cette commémoration 2025 de l'Armistice du 11 Novembre 1918, un grand nombre d'habitants s'était donné rendez-vous, à l'invitation de Michel ANQUET, Maire délégué de la Commune de Gionges.

Une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts par les enfants, après la lecture du message du Ministre des Armées par l'Adjoint Patrice POPULUS.

Des enfants du village, Lili CHARDON, Charlie BRUN, Soline BAERT et Paoline POPULUS se sont associés à la cérémonie, par la lecture de textes et la pose de la gerbe.

Louis CHARDON, élève de 3eme au collège Eustache Deschamps, dans la classe « Défense », a lu un texte : Message 14-18 Folie Meurtrière de Jacques HUBERT.

Remerciements particuliers à l'Association « Le Souvenir Français » pour l'entretien et le fleurissement de la tombe de Monsieur Emile MAUER « Mort pour la France »





COLLEGE EUSTACHE DESCHAMPS

Vertus Blancs-Côteaux



Nouvelle association de parents d'élèves APE-FCPE

Le collège Eustache Deschamps voit aujourd'hui naître pour une première, une nouvelle association de parents d'élèves affiliée en section à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (APE - FCPE).

Cette création marque une étape significative pour la vie de l'établissement, en renforçant la place des familles au sein de la communauté éducative et en affirmant la volonté de développer une véritable démarche de coéducation.

À l'initiative de M. Sébastien DERÉ, représentant des parents d'élèves au collège et en élémentaire et membre du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) et Vice-président du CDPE 51 (Conseil Départemental des Parents d'Elèves de la Marne), cette association est le fruit de deux années de réflexion, d'écoute et de concertation avec les familles. Plusieurs parents, déjà engagés en école primaire ou investis dans les actions locales, ont répondu présents pour bâtir ensemble un projet solide, durable et fédératrice.

S'affilier à la FCPE permet à une section locale d'être reconnue officiellement pour représenter les parents, de bénéficier d'un accompagnement juridique et administratif, d'accéder à des formations et outils pratiques, d'être couverte par une assurance pour les activités, et de profiter de la force, du soutien et de la crédibilité d'une grande fédération nationale. Nous souhaitons apporter une mise au point afin d'éviter toute confusion : la FCPE n'est ni un syndicat ni un parti politique. Il s'agit d'un réseau national de parents d'élèves engagés, adhérents et élus, qui œuvrent dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public pour défendre l'intérêt des enfants et améliorer le quotidien scolaire.

C'est la première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

La FCPE est reconnue par l'Education Nationale.



Une dynamique collective au service des élèves et des familles

La création de cette association repose sur la conviction que l'école se construit avec tous : enseignants, personnels éducatifs, élèves... mais aussi parents. Les familles occupent une place essentielle dans la réussite scolaire, le bien-être des enfants et le maintien d'un dialogue constructif et continu avec l'établissement.

L'association aura pour missions principales :

- **Soutenir les projets pédagogiques et culturels** du collège (sorties, voyages, ateliers, actions éducatives), notamment grâce à des démarches de financement participatif, actions des parents !
- **Renforcer le lien entre les parents et l'équipe éducative**, afin d'instaurer un climat de confiance, d'écoute et d'échanges réguliers ;
- **Veiller aux conditions d'enseignement**, en restant attentifs aux situations de classes menacées de fermeture, de postes non pourvus ou de besoins particuliers exprimés par les familles ;
- **Promouvoir la coéducation**, en permettant à chaque parent de trouver sa place, de participer selon ses disponibilités et de contribuer, même modestement, à la vie du collège.

Remerciements aux parents engagés

La création de cette association n'aurait pas été possible sans l'énergie, la générosité et la disponibilité des parents qui ont accepté de consacrer du temps et de partager leurs compétences au service de l'intérêt collectif. Leur engagement témoigne d'une volonté commune :

permettre à chaque parent, même éloigné de la vie scolaire, de devenir acteur et partenaire de l'éducation de son enfant.

M. DERÉ tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui se sont associés à ce projet. Leur implication constitue la première pierre d'un édifice qui ne demande qu'à grandir, s'épanouir et accueillir de nouveaux membres.

Objectifs 2025-2026 : construire, structurer et rassembler

L'année en cours sera principalement dédiée aux démarches administratives de création : enregistrement en préfecture, rédaction des documents fondateurs, organisation interne et mise en place des premières actions structurantes.

Si le calendrier le permet, une première action symbolique pourrait être organisée d'ici la fin de l'année scolaire afin de lancer officiellement la dynamique et de fédérer les parents autour du projet.

L'association rappelle que toutes les familles peuvent adhérer à tout moment, quel que soit leur niveau de disponibilité. Participer ne signifie pas s'engager chaque semaine : chacun peut contribuer selon ses possibilités, et chaque aide compte.

Composition du bureau : Président : M. Sébastien DERÉ, Vice-présidente : Mme Alima GRAVIER, Secrétaire : Mme Cécile CROCHET, Secrétaire adjointe : Mme Aurore LARGET, Trésorier : M. Jean-Pierre VASSAL, Membres actifs : Mme Marie-Catherine PERNET, Mme Éloïse OSWALD, Mme Delphine ROUY

Un appel à rejoindre une dynamique positive

L'association souhaite désormais ouvrir largement ses portes à toutes les familles du collège. Chaque parent, quel que soit son expérience ou son temps disponible, peut apporter sa pierre à l'édifice : aider lors d'un événement, partager une compétence, participer à une réunion, proposer une idée...

Ensemble, construisons une communauté éducative encore plus solidaire, attentive et engagée pour le bien-être et la réussite de tous les élèves.

Contact : M.DERE Sébastien / e-mail : APE.FCPEVERTUS@gmail.com / Tél. : 06 86 61 06 29

Golf du Chardonnay



Un club de golf avec une école de golf et beaucoup de compétitions

Le Golf du Chardonnay, situé au cœur du domaine viticole du Champagne André Jacquart à Vertus, Blancs-Coteaux, est doté d'une Association Sportive et d'une Ecole de Golf.

L'ASSOCIATION SPORTIVE a pour rôle d'animer la vie associative et la vie sportive du club, promouvoir des animations et accompagner les élèves de l'École de Golf, organiser des compétitions au sein du club et gérer les licences FF Golf.

L'ÉCOLE DE GOLF accueille tous les enfants à partir de 6 ans et les cours sont dispensés par un professionnel de golf avec plus de 20 ans d'expérience.

Le Golf du Chardonnay est aussi équipé de la technologie TOP TRACER - 11 SIMULATEURS DE GOLF sous un practice couvert qui permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant, avec des jeux ludiques et des analyses de performance.

Les COMPÉTITIONS sont fréquentes ! En moyenne, entre 6 et 8 compétitions par an sont réalisées au Golf du Chardonnay. Ce sont des compétitions à thème, comme les compétitions vendanges ou beaujolais, elles comptent entre 30 à 40

participants avec de belles récompenses à la clé et des moments conviviaux toujours au rendez-vous !

Pendant les compétitions, il y a toujours un service de repas installé sur place et bien évidemment les portes du Golf du Chardonnay sont ouvertes à tous : joueurs, amis et famille.

Suivez le Golf du Chardonnay sur les réseaux sociaux et sur leur site internet pour être informé de tous les événements.

- <https://www.golf-du-chardonnay.com/>
- <https://www.facebook.com/golfduchardonnayvertus>
- <https://www.instagram.com/golfduchardonnay/?hl=fr>



Comité des fêtes de Gionges



Mot du Président

Le Comité des Fêtes a organisé à nouveau plusieurs manifestations afin d'animer notre village.

Merci une nouvelle fois aux membres du Comité pour leur implication, ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à ces événements.

Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines activités, vous trouverez l'agenda en fin de cet article.

Merci à la Mairie de Blancs-Coteaux pour son soutien financier qui nous permet de pouvoir organiser bon nombre de manifestations pour notre village.

Merci à la MFR de Gionges, qui a toujours été notre partenaire, pour la mise à disposition de leur salle afin de pouvoir accueillir les habitants du village.

Le Comité des Fêtes de Gionges recrute des bénévoles !

Vous habitez Gionges et souhaitez participer à la vie de votre commune ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles pour aider à l'organisation des animations et événements locaux.

Bonne humeur, esprit d'équipe et envie de s'impliquer sont les bienvenus.

Ensemble, faisons vivre Gionges !

Le Comité des Fêtes vous souhaite à tous et toutes une très belle année 2026.

Loïc Lepage / cdf.gionges@gmail.com



Résumé des activités

Dimanche 15 juin : Repas du village

En cette journée ensoleillée, les habitants du Village ainsi que leurs convives ont pu se réunir et déguster un jambon cuit dans la braise et ses accompagnements.

L'après-midi s'est ensuite poursuivie autour d'une partie de pétanque.

Les enfants, petits et grands, ont aussi pu profiter des jeux géants en bois, de la structure gonflable, ainsi que pour la première fois des trampolines qui ont agrémenté leur journée.



Dimanche 6 juillet : Brocante

Malgré une météo très pluvieuse, certains exposants courageux ont réussi à installer leurs stands.

Les membres du Comité des Fêtes leur avaient préparé de quoi se restaurer et se désaltérer, tout au long de la journée.

Cette année, pour la première fois, des élèves du centre équestre ont proposé des balades pour les enfants présents.



Dimanche 14 juillet : Retraite aux flambeaux

Le Comité des Fêtes et la Commune ont organisé un verre de l'amitié suivi d'un défilé de lampions dans les rues du village.

Cette année, le spectacle pyrotechnique a été tiré dans les hauteurs du village.

**Samedi 27 septembre : Championnat Cycliste de la Gendarmerie**

Le Comité des Fêtes et ses bénévoles ont assisté la Commune du Mesnil-sur-Oger dans l'organisation du Championnat Cycliste de la Gendarmerie Nationale, qui se déroulait dans les villages alentours.

Samedi 4 octobre : Coteaux propres

Suite au succès rencontré lors de la précédente édition, le Comité des Fêtes a décidé de renouveler cette opération, en partenariat avec Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La météo très pluvieuse a découragé grand nombre de volontaires, mais certaines personnes du village, et même de l'extérieur, ont répondu présent afin de nettoyer les alentours de notre Commune et ainsi prendre soin de notre environnement.

Une nouvelle fois, un grand nombre de déchets ont été ramassés.

Merci à vous toutes et tous !!!

En remerciement de cette journée, notre partenaire nous a offert des arbustes afin d'embellir notre Commune.

Nous tenons aussi à remercier la Commune Déléguée de Vertus pour la fourniture de tout le matériel nécessaire à cette journée.

**Samedi 1er novembre : Halloween**

Cette année encore, le Comité des Fêtes a fêté Halloween en proposant un atelier créatif autour de la réalisation de décorations, suivi d'un gouter, et d'un défilé dans les rues du Village pour collecter des bonbons auprès des habitants du village.



Vendredi 28 novembre : Soirée Bowling

Avant d'entrer dans la période hivernale, le Comité des Fêtes a invité les habitants de la Commune Déléguee de Gionges à se réunir au Bowling de Chalons.

Une trentaine de participants, petits et grands ont ainsi pu profiter tout au long de la soirée des pistes de bowling.

Boissons et pizzas ont accompagné la soirée



Dimanche 14 décembre : Jeux de Société et arbre de Noël

Comme chaque année, le Comité des Fêtes met un point d'honneur à faire plaisir aux petits habitants de notre Commune en organisant un arbre de Noël.

Une journée destinée aux enfants, et à leurs parents autour de jeux de société, suivie de la distribution des cadeaux par le Père Noël en personne.

Après l'émerveillement, place a été faite à un bon goûter de Noël, avec crêpes, confiseries, vin chaud et champagne.

Cette année, les enfants ont préparé des décos afin d'embellir le sapin qui est situé dans le centre du village.



Manifestations à venir

Une nouvelle année vient de débuter et les membres du Comité des Fêtes s'emploient déjà à animer la commune déléguée de Gionges.

Ci-dessous l'agenda des manifestations à venir, carnaval, repas hivernal, Pâques, karting, et d'autres...

Samedi 7 mars 15h : Carnaval

Samedi 7 mars 20h : Soirée choucroute

Lundi 6 avril 11h : Pâques, chasse aux oeufs

Vendredi 1er mai 8h : Journée pêche, randonnée

Dimanche 7 juin 9h : Karting

Dimanche 21 juin 12h : Repas communal

Dimanche 5 juillet 6h : Brocante

Mardi 14 juillet 21h/23h : Retraite aux flambeaux, tir du feu d'artifice

**Venez nombreux
A bientôt dans notre belle commune
Comité des Fêtes de Gionges**



CONTACTEZ-NOUS
*pour informer les habitants de la
commune de BLANCS-COTEAUX
et nos visiteurs*



Vous souhaitez :

- Faire paraître une manifestation locale dans l'agenda du site internet de la Ville de Blancs-Coteaux
- Paraître dans l'annuaire des associations ou des entreprises du site internet de la Ville
- Modifier des coordonnées vous concernant (associations ou entreprises ou professionnels de santé) sur le site internet de la Ville
- Faire paraître un article dans le Trait d'Union de la ville
- Envoyez votre demande à secretariat@blancs-coteaux.fr



Si vous ne retrouvez pas votre association ou entreprise sur notre site, c'est :

- que vous ne nous avez pas transmis les informations vous concernant
- que vous ne nous avez pas renvoyé les autorisations nécessaires à la diffusion grand public

Artisans, commerçants, professionnels de santé, associations :
Vous pouvez paraître sur notre site internet de façon GRATUITE, contactez nous à : secretariat@blancs-coteaux.fr

La taxe de séjour

Taxe de séjour



La Mairie de BLANCS-COTEAUX a mis en place la taxe de séjour communale.

Au prix de votre séjour dans cet établissement s'ajoute une taxe de séjour. Cette contribution est perçue par votre hébergeur pour le compte de la Mairie. Elle est intégralement consacrée à des actions touristiques dont vous bénéficiez.

Tarifs 2026 par nuit et par personne (Incluant la taxe additionnelle du conseil départemental)

Catégories d'hébergement	Classement touristique	Tarif commune	Tarif Département	Tarif applicable (1) avec taxe additionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Hôtels de tourisme • Résidences de tourisme • Meublés de tourisme 	Palace	4,50 €	0,45 €	4,95 €
	5 *	3,00 €	0,30 €	3,30 €
	4 *	2,50 €	0,25 €	2,75 €
	3 *	1,50 €	0,15 €	1,65 €
	2 *	1,00 €	0,10 €	1,10 €
	1 *	0,80 €	0,08 €	0,88 €
<ul style="list-style-type: none"> • Villages de vacances 	4 et 5 *	1,00 €	0,10 €	1,10 €
	1, 2 et 3 *	0,80 €	0,08 €	0,88 €
<ul style="list-style-type: none"> • Chambres d'hôtes • Terrains de camping et terrains de caravanning classés • Emplacements dans des aires de camping-cars et parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 h 		0,80 €	0,08 €	0,88 €
	3, 4 et 5 *	0,50 €	0,05 €	0,55 €
<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de camping et terrain de caravanning classé • Hébergement en attente de classement ou non classé, à l'exception des hébergements de plein air 	1 et 2 *	0,20 €	0,02 €	0,22 €
		5,50% (2) avec taxe dép. du prix de la nuitée HT par pers. plafonné à 4,95 € avec taxe dép. incluse Calcul de la taxe = (montant du séjour HT / nombre d'occupant / nombre de nuit) x 5,50 %		

A noter :

- (1) Les tarifs présentés intègrent la taxe additionnelle de 10 % mise en place par le Département
- (2) Ce taux s'applique sur le coût de la nuitée par personne (prix de la prestation d'hébergement calculé par personne hébergée) afin d'obtenir un tarif applicable aux seuls redevables.
- Il n'existe pas de correspondance entre les établissements non classés mais labellisés : ils sont à considérer comme des hébergements sans classement.
- Les hébergements touristiques insolites et les habitations légères de loisirs sont taxés soit selon le tarif applicable à l'établissement dans lequel ils sont implantés, soit selon le taux adopté pour les hébergements en attente de classement ou sans classement.
- Les campings en attente de classement ou sans classement n'apparaissent pas dans les grilles : ils sont à considérer comme les campings classés 1*.

Exonérations prévues par l'article L2333-31 du CGCT Applicables sur présentation d'un justificatif

• Les mineurs (moins de 18 ans)
• Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Communauté de Communes
• Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Pour plus de renseignements : Mairie de Blancs Coteaux
Place de l'hôtel de Ville – VERTUS 51130 BLANCS COTEAUX
Tél. : 03 26 52 12 97 – Mail : taxedesejour@blancs-coteaux.fr

Ferme de Commercy

CALENDRIER DE COLLECTE JANVIER 2026 ► JUIN 2026

Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.		RECYCLABLES		BIO.	
► Collecte des ordures ménagères		► Collecte des emballages ménagers et papiers		► Collecte des biodéchets de cuisine	
JANVIER 2026		FÉVRIER 2026		MARS 2026	
1 J		1 D		1 D	
2 V	O.M.	2 L	BIO. RECYCLABLES	2 L	BIO. RECYCLABLES
3 S		3 M		3 M	
4 D		4 M		4 M	
5 L	BIO. RECYCLABLES	5 J		5 J	
6 M		6 V		6 V	
7 M		7 S		7 S	
8 J		8 D		8 D	
9 V		9 L	BIO. RECYCLABLES	9 L	BIO. RECYCLABLES
10 S		10 M		10 M	
11 D		11 M		11 M	
12 L	BIO. RECYCLABLES	12 J		12 J	
13 M		13 V	O.M.	13 V	O.M.
14 M		14 S		14 S	
15 J		15 D		15 D	
16 V	O.M.	16 L	BIO. RECYCLABLES	16 L	BIO. RECYCLABLES
17 S		17 M		17 M	
18 D		18 M		18 M	
19 L	BIO. RECYCLABLES	19 J		19 J	
20 M		20 V		20 V	
21 M		21 S		21 S	
22 J		22 D		22 D	
23 V		23 L	BIO. RECYCLABLES	23 L	BIO. RECYCLABLES
24 S		24 M		24 M	
25 D		25 M		25 M	
26 L	BIO. RECYCLABLES	26 J		26 J	
27 M		27 V	O.M.	27 V	O.M.
28 M		28 S		28 S	
29 J		29 D		29 D	
30 V	O.M.	30 L	BIO. RECYCLABLES	30 L	BIO. RECYCLABLES
31 S		31 M		31 M	

BS2 POC VRC MOS SMLR VAB VOU



**CALENDRIER DE COLLECTE
JUILLET 2026 ► DÉCEMBRE 2026**

Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.		RECYCLABLES		BIO.							
► Collecte des ordures ménagères		► Collecte des emballages ménagers et papiers		► Collecte des biodéchets de cuisine							
JUILLET 2026		AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026		OCTOBRE 2026		NOVEMBRE 2026		DÉCEMBRE 2026	
1 M		1 S		1 M		1 J		1 D		1 M	
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L	BIO. RECYCLABLES	2 M	
3 V	O.M.	3 L BIO. RECYCLABLES		3 J		3 S		3 M		3 J	
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	O.M.
5 D		5 M		5 S		5 L BIO. RECYCLABLES		5 J		5 S	
6 L	BIO. RECYCLABLES	6 J		6 D		6 M		6 V	O.M.	6 D	
7 M		7 V		7 L BIO. RECYCLABLES		7 M		7 S		7 L BIO. RECYCLABLES	
8 M		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	
9 J		9 D		9 M		9 V O.M.		9 L BIO. RECYCLABLES		9 M	
10 V		10 L BIO. RECYCLABLES		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 S		11 M		11 V O.M.		11 D		11 M		11 V	
12 D		12 M		12 S		12 L BIO. RECYCLABLES		12 J		12 S	
13 L	BIO. RECYCLABLES	13 J		13 D		13 M		13 V		13 D	
14 M		14 V O.M.		14 L BIO. RECYCLABLES		14 M		14 S		14 L BIO. RECYCLABLES	
15 M		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 J		16 D		16 M		16 V		16 L BIO. RECYCLABLES		16 M	
17 V	O.M.	17 L BIO. RECYCLABLES		17 J		17 S		17 M		17 J	
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	O.M.
19 D		19 M		19 S		19 L BIO. RECYCLABLES		19 J		19 S	
20 L	BIO. RECYCLABLES	20 J		20 D		20 M		20 V O.M.		20 D	
21 M		21 V		21 L BIO. RECYCLABLES		21 M		21 S		21 L BIO. RECYCLABLES	
22 M		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 J		23 D		23 M		23 V O.M.		23 L BIO. RECYCLABLES		23 M	
24 V		24 L BIO. RECYCLABLES		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 S		25 M		25 V O.M.		25 D		25 M		25 V	
26 D		26 M		26 S		26 L BIO. RECYCLABLES		26 J		26 S	
27 L	BIO. RECYCLABLES	27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 M		28 V O.M.		28 L BIO. RECYCLABLES		28 M		28 S		28 L BIO. RECYCLABLES	
29 M		29 S		29 M		29 J		29 D		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L BIO. RECYCLABLES		30 M	
31 V	O.M.	31 L BIO. RECYCLABLES		31 S						31 J	

BS2_POC_VRC_MOS_SMLR_VAB_VOU



► Retrouvez les horaires des déchèteries sur www.erpenay-agglo.fr
Pour tous renseignements : infodechets@erpenay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Vertus village


 CALENDRIER DE COLLECTE
JANVIER 2026 ▶ JUIN 2026


Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.	RECYCLABLES	BIO.			
► Collecte des ordures ménagères	► Collecte des emballages ménagers et papiers	► Collecte des biodéchets de cuisine			
JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M BIO. RECYCLABLES	3 M BIO. RECYCLABLES	3 V	3 D	3 M O.M.
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M BIO. RECYCLABLES	5 V
6 M BIO. RECYCLABLES	6 V	6 V	6 L	6 M O.M.	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M BIO. RECYCLABLES	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M O.M.	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M BIO. RECYCLABLES
10 S	10 M BIO. RECYCLABLES	10M BIO. RECYCLABLES	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M O.M.	11M O.M.	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M BIO. RECYCLABLES	12 V
13 M BIO. RECYCLABLES	13 V	13V	13 L	13 M	13 S
14 M O.M.	14 S	14 S	14 M BIO. RECYCLABLES	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M BIO. RECYCLABLES
17 S	17 M BIO. RECYCLABLES	17M BIO. RECYCLABLES	17 V	17 D	17 M O.M.
18 D	18 M	18M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M BIO. RECYCLABLES	19 V
20 M BIO. RECYCLABLES	20 V	20 V	20 L	20 M O.M.	20 S
21 T	21 S	21 S	21 M BIO. RECYCLABLES	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M O.M.	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M BIO. RECYCLABLES
24 S	24 M BIO. RECYCLABLES	24M BIO. RECYCLABLES	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M O.M.	25M O.M.	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M BIO. RECYCLABLES	26 V
27 M BIO. RECYCLABLES	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M O.M.	28 S	28 S	28 M BIO. RECYCLABLES	28 J	28 D
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M BIO. RECYCLABLES
31 S	31 M BIO. RECYCLABLES	31M BIO. RECYCLABLES	31 D		

BS3_ATH_VER


 CALENDRIER DE COLLECTE
JUILLET 2026 ▶ DÉCEMBRE 2026


Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.	RECYCLABLES	BIO.			
► Collecte des ordures ménagères	► Collecte des emballages ménagers et papiers	► Collecte des biodéchets de cuisine			
JUILLET 2026	AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
1 M O.M.	1 S	1 M BIO. RECYCLABLES	1 J	1 D	1 M BIO. RECYCLABLES
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M O.M.
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M BIO. RECYCLABLES	3 J
4 S	4 M BIO. RECYCLABLES	4 V	4 D	4 M O.M.	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M BIO. RECYCLABLES	6 V	6 D
7 M BIO. RECYCLABLES	7 V	7 L	7 M O.M.	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M BIO. RECYCLABLES	8 J	8 D	8 M BIO. RECYCLABLES
9 J	9 D	9 M O.M.	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M BIO. RECYCLABLES	10 J
11 S	11 M BIO. RECYCLABLES	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M O.M.	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M BIO. RECYCLABLES	13 V	13 D
14 M BIO. RECYCLABLES	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M O.M.	15 S	15 M BIO. RECYCLABLES	15 J	15 D	15 M BIO. RECYCLABLES
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M O.M.
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M BIO. RECYCLABLES	17 J
18 S	18 M BIO. RECYCLABLES	18 V	18 D	18 M O.M.	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M BIO. RECYCLABLES	20 V	20 D
21 M BIO. RECYCLABLES	21 V	21 L	21 M O.M.	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M BIO. RECYCLABLES	22 J	22 D	22 M BIO. RECYCLABLES
23 J	23 D	23 M O.M.	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M BIO. RECYCLABLES	24 J
25 S	25 M BIO. RECYCLABLES	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M O.M.	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M BIO. RECYCLABLES	27 V	27 D
28 M BIO. RECYCLABLES	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M O.M.	29 S	29 M BIO. RECYCLABLES	29 J	29 D	29 M BIO. RECYCLABLES
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M O.M.
31 V	31 L		31 S		31 J

BS3_ATH_VER

► Retrouvez les horaires des déchèteries sur www.erpenay-agglo.fr
Pour tous renseignements : infodechets@erpenay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15



Oger, Voipreux, ferme Motte des Prés, Grande Borne, chemin 7 Moulins (n°150)

**CALENDRIER DE COLLECTE
JANVIER 2026 ► JUIN 2026**

 Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

JANVIER 2026		FÉVRIER 2026		MARS 2026		AVRIL 2026		MAI 2026		JUIN 2026	
1 J	1 D	1 D	1 M	1 M	1 M	1 M	1 V	1 L	1 L	1 M	1 V
2 V	2 L	2 L	2 J	2 J	2 L	2 J	2 S	2 M	2 M	2 M	2 V
3 S	3 M	3 M	3 V	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 M	3 M	3 S
4 D	4 M O.M. BIO. RECYCLABLES	4 S	4 S	4 L	4 J	4 J	4 M	4 V			
5 L	5 J	5 J	5 D	5 D	5 L	5 L	5 M	5 V	5 V	5 M	5 W
6 M	6 V	6 V	6 V	6 V	7 S	7 M	6 M	7 J	7 D	6 S	7 D
7 M O.M. BIO. RECYCLABLES	7 S	7 S	7 S	7 S	8 D	8 M BIO. RECYCLABLES	8 V	8 L	8 L	8 M	8 V
8 J	8 D	8 D	8 D	8 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 M	9 M	9 W
9 V	9 L	9 L	9 L	9 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 M	10 M	10 M
10 S	10 M	10 M	10 M	10 M	11 M BIO. RECYCLABLES	11 M BIO. RECYCLABLES	11 S	11 L	11 J	11 J	11 V
11 D	11 M BIO. RECYCLABLES	12 J	12 D	12 M	12 V	12 V	12 M	12 V			
12 L	12 J	12 J	12 J	12 J	13 V	13 L	13 M O.M. BIO. RECYCLABLES	13 S	13 S	13 M	13 V
13 M	13 V	13 V	13 V	13 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V
14 M BIO. RECYCLABLES	14 S	14 S	14 S	14 S	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 V
15 J	15 D	15 D	15 D	15 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 M	17 M	16 M
16 V	16 L	16 L	16 L	16 L	17 M	17 V	17 D	17 D	17 D	17 M	17 V
17 S	17 M	17 M	17 M	17 M	18 M O.M. BIO. RECYCLABLES	18 M O.M. BIO. RECYCLABLES	18 S	18 L	18 J	18 M	18 V
18 D	18 M O.M. BIO. RECYCLABLES	19 J	19 D	19 M	19 V	19 V	19 M	19 W			
19 L	19 J	19 J	19 J	19 J	20 V	20 V	20 L	20 M	20 M	20 S	20 M
20 M	20 V	20 V	20 V	20 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V
21 M O.M. BIO. RECYCLABLES	21 S	21 S	21 S	21 S	22 D	22 M BIO. RECYCLABLES	22 V	22 L	22 L	22 M	22 V
22 J	22 D	22 D	22 D	22 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 M	23 L	23 V
23 V	23 L	23 L	23 L	23 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 M	24 M	24 V
24 S	24 M	24 M	24 M	24 M	25 M BIO. RECYCLABLES	25 M BIO. RECYCLABLES	25 S	25 L	25 J	25 J	25 V
25 D	25 M BIO. RECYCLABLES	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 M	26 V			
26 L	26 J	26 J	26 J	26 J	27 V	27 V	27 L	27 M O.M. BIO. RECYCLABLES	27 S	27 S	28 D
27 M	27 V	27 V	27 V	27 V	28 S	28 M	28 J	29 L	29 L	29 M	29 V
28 M BIO. RECYCLABLES	28 S	28 S	28 S	28 S	29 D	29 M O.M. BIO. RECYCLABLES	29 V	30 L	30 S	30 M	30 M
29 J					30 L	30 J	30 S				
30 V					31 M	31 M	31 D				
31 S											

BS4_ROU_VOI_BLV_OG


**CALENDRIER DE COLLECTE
JUILLET 2026 ► DÉCEMBRE 2026**

 Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

JUILLET 2026		AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026		OCTOBRE 2026		NOVEMBRE 2026		DÉCEMBRE 2026	
1 M BIO. RECYCLABLES	1 S	2 D	2 M O.M. BIO. RECYCLABLES	2 M O.M. BIO. RECYCLABLES	3 L	3 J	3 S	4 M	4 M BIO. RECYCLABLES	1 D	1 M
2 J	2 D	3 L	3 J	4 V	4 M	4 D	5 L	5 J	5 S	2 M BIO. RECYCLABLES	2 M
3 V	4 M	4 M	5 S	5 M O.M. BIO. RECYCLABLES	5 S	6 D	6 M	6 V	6 D	3 J	3 J
4 S	5 M O.M. BIO. RECYCLABLES	5 M O.M. BIO. RECYCLABLES	6 J	6 D	7 L	7 M BIO. RECYCLABLES	7 M	7 S	7 L	4 V	4 V
5 D	6 J	6 J	7 V	7 L	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	5 S	5 S
6 L	7 V	7 V	8 S	8 M	9 M BIO. RECYCLABLES	9 V	9 L	9 L	9 M O.M. BIO. RECYCLABLES	6 V	6 D
7 M O.M. BIO. RECYCLABLES	8 S	8 S	9 D	9 M BIO. RECYCLABLES	10 J	10 S	10 M	10 M	10 J	12 S	12 S
8 M	9 D	9 D	10 L	10 J	11 M	11 V	11 D	11 M O.M. BIO. RECYCLABLES	11 V	13 D	13 D
9 J	10 L	10 L	11 M	11 V	12 M BIO. RECYCLABLES	12 S	12 L	12 J	12 J	14 L	14 L
10 V	11 M	11 M	12 D	12 S	13 D	13 M	13 V	13 M	13 V	15 M	15 M
11 S	12 D	12 D	13 J	13 D	14 L	14 M O.M. BIO. RECYCLABLES	14 S	14 S	14 S	16 M BIO. RECYCLABLES	16 M BIO. RECYCLABLES
12 D	13 J	13 J	14 V	14 L	15 M	15 J	15 D	15 D	15 D	17 J	17 J
13 L	14 V	14 V	15 S	15 M	16 D	16 M O.M. BIO. RECYCLABLES	16 V	16 L	16 L	18 M BIO. RECYCLABLES	18 M BIO. RECYCLABLES
14 M	15 S	15 S	16 D	16 M O.M. BIO. RECYCLABLES	17 L	17 J	17 S	17 M	17 M	19 J	19 S
15 M BIO. RECYCLABLES	16 D	16 D	17 V	17 L	18 M	18 V	18 D	18 M BIO. RECYCLABLES	18 V	20 D	20 D
16 J	17 V	17 V	18 S	18 M	19 M O.M. BIO. RECYCLABLES	19 S	19 L	19 J	19 J	21 L	21 L
17 V	18 S	18 S	19 D	19 M O.M. BIO. RECYCLABLES	20 J	20 D	20 M	20 V	20 V	22 M	22 M
18 S	19 D	19 D	20 L	20 J	21 V	21 L	21 M BIO. RECYCLABLES	21 S	21 S	23 M O.M. BIO. RECYCLABLES	23 M O.M. BIO. RECYCLABLES
19 D	20 L	20 L	21 M	21 V	22 S	22 M	22 J	22 D	22 D	24 J	24 J
20 L	21 M	21 M	22 D	22 S	23 M BIO. RECYCLABLES	23 V	23 L	23 L	23 L	25 M O.M. BIO. RECYCLABLES	25 V
21 M	22 D	22 D	23 V	23 D	24 M	24 J	24 S	24 M	24 M	26 S	26 S
22 M O.M. BIO. RECYCLABLES	23 D	23 D	24 V	24 L	25 M	25 V	25 D	26 L	26 J	27 D	27 D
23 J	24 V	24 V	25 S	25 M	26 M BIO. RECYCLABLES	26 S	26 L	27 M	27 V	28 L	28 L
24 V	25 S	25 S	26 D	26 M BIO. RECYCLABLES	27 J	27 D	28 M O.M. BIO. RECYCLABLES	28 S	28 S	29 M	29 M
25 S	26 D	26 D	27 L	27 J	28 V	28 L	29 M	29 J	29 D	30 M BIO. RECYCLABLES	30 M BIO. RECYCLABLES
26 D	27 L	27 L	28 M	28 V	29 M	29 M	30 M O.M. BIO. RECYCLABLES	30 V	30 L	31 J	31 J
27 L	28 M	28 M	29 M	29 S	30 M O.M. BIO. RECYCLABLES	30 M O.M. BIO. RECYCLABLES	31 S				
28 M BIO. RECYCLABLES	29 S	29 S	30 J	30 D	31 L						
29 M BIO. RECYCLABLES	30 J	30 J	31 V								

BS4_ROU_VOI_BLV_OG

► Retrouvez les horaires des déchèteries sur www.erpenay-agglo.fr
Pour tous renseignements : infodechets@erpenay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15



Gionges, forêt de Vertus au couchant, La Madeleine, le Plessis, Les Mazures (Oger)

**CALENDRIER DE COLLECTE
JANVIER 2026 ► JUIN 2026**

 Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.
► Collecte des
ordures ménagères

RECYCLABLES
► Collecte des emballages
ménagers et papiers

BIO.
► Collecte des
biodéchets de cuisine

REPORTÉE

- ⌚ Soyez attentifs aux jours de collecte :
• Collecte du 01/01/2026 avancée au 03/01/2026

JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026
1 J REPORTÉE	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J O.M. BIO. RECYCLABLES	2 S	2 M
3 S BIO. RECYCLABLES	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J BIO. RECYCLABLES
5 L	5 J O.M. BIO. RECYCLABLES	5 J O.M. BIO. RECYCLABLES	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J BIO. RECYCLABLES	7 D
8 J O.M. BIO. RECYCLABLES	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J BIO. RECYCLABLES	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J O.M. BIO. RECYCLABLES
12 L	12 J BIO. RECYCLABLES	12 J BIO. RECYCLABLES	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J O.M. BIO. RECYCLABLES	14 D
15 J BIO. RECYCLABLES	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J O.M. BIO. RECYCLABLES	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J BIO. RECYCLABLES
19 L	19 J O.M. BIO. RECYCLABLES	19 J O.M. BIO. RECYCLABLES	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J BIO. RECYCLABLES	21 D
22 J O.M. BIO. RECYCLABLES	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J BIO. RECYCLABLES	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J O.M. BIO. RECYCLABLES
26 L	26 J BIO. RECYCLABLES	26 J BIO. RECYCLABLES	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J O.M. BIO. RECYCLABLES	28 D
29 J BIO. RECYCLABLES	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J O.M. BIO. RECYCLABLES	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M	31 D		

BS5_LMSO_GIO_CHA_SOU


**CALENDRIER DE COLLECTE
JUILLET 2026 ► DÉCEMBRE 2026**

 Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.
► Collecte des
ordures ménagères

RECYCLABLES
► Collecte des emballages
ménagers et papiers

BIO.
► Collecte des
biodéchets de cuisine

JUILLET 2026	AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
1 M	1 S	1 M	1 J O.M. BIO. RECYCLABLES	1 D	1 M
2 J BIO. RECYCLABLES	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J O.M. BIO. RECYCLABLES	3 S	3 M	3 J BIO. RECYCLABLES
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J BIO. RECYCLABLES	5 S
6 L	6 J O.M. BIO. RECYCLABLES	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J BIO. RECYCLABLES	8 D	8 M
9 J O.M. BIO. RECYCLABLES	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J BIO. RECYCLABLES	10 S	10 M	10 J O.M. BIO. RECYCLABLES
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J O.M. BIO. RECYCLABLES	12 S
13 L	13 J BIO. RECYCLABLES	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J O.M. BIO. RECYCLABLES	15 D	15 M
16 J BIO. RECYCLABLES	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J O.M. BIO. RECYCLABLES	17 S	17 M	17 J BIO. RECYCLABLES
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J BIO. RECYCLABLES	19 S
20 L	20 J O.M. BIO. RECYCLABLES	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J BIO. RECYCLABLES	22 D	22 M
23 J O.M. BIO. RECYCLABLES	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J BIO. RECYCLABLES	24 S	24 M	24 J O.M. BIO. RECYCLABLES
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J O.M. BIO. RECYCLABLES	26 S
27 L	27 J BIO. RECYCLABLES	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J O.M. BIO. RECYCLABLES	29 D	29 M
30 J BIO. RECYCLABLES	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 S	31 J BIO. RECYCLABLES		

BS5_LMSO_GIO_CHA_SOU

 ► Retrouvez les horaires des déchèteries sur www.erpenay-agglo.fr
 Pour tous renseignements : infodechets@erpenay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15


Ferme de Lorraine

**CALENDRIER DE COLLECTE
JANVIER 2026 ► JUIN 2026**


Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.
► Collecte des
ordures ménagères

RECYCLABLES
► Collecte des emballages
ménagers et papiers

BIO.
► Collecte des
biodéchets de cuisine

REPORTÉE

- ① Soyez attentifs aux jours de collecte :
- Collecte du 01/05/2026 avancée au 02/05/2026

JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V O.M BIO RECYCLABLES	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V BIO RECYCLABLES
6 M	6 V O.M BIO RECYCLABLES	6 V O.M BIO RECYCLABLES	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V BIO RECYCLABLES	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V BIO RECYCLABLES	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V O.M BIO RECYCLABLES
13 M	13 V BIO RECYCLABLES	13 V BIO RECYCLABLES	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V O.M BIO RECYCLABLES	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V O.M BIO RECYCLABLES	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V BIO RECYCLABLES
20 M	20 V O.M BIO RECYCLABLES	20 V O.M BIO RECYCLABLES	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V BIO RECYCLABLES	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V BIO RECYCLABLES	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V O.M BIO RECYCLABLES
27 M	27 V BIO RECYCLABLES	27 V BIO RECYCLABLES	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J	29 D	29 M	29 J	29 V O.M BIO RECYCLABLES	29 L
30 V	BIO RECYCLABLES	30 L	30 J	30 S	30 M
31 S		31 M	31 D		

BS6_CB_CLA_ELP_GER_PM_TRE_VEL_VILL


**CALENDRIER DE COLLECTE
JUILLET 2026 ► DÉCEMBRE 2026**


Attention ! Collecte à partir de 4h,
je présente mes déchets la veille
à partir de 19h.

O.M.
► Collecte des
ordures ménagères

RECYCLABLES
► Collecte des emballages
ménagers et papiers

BIO.
► Collecte des
biodéchets de cuisine

REPORTÉE

- ① Soyez attentifs aux jours de collecte :
- Collecte du 25/12/2026 reportée au 26/12/2026

JUILLET 2026	AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V O.M BIO RECYCLABLES	2 L	2 M
3 V BIO RECYCLABLES	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V O.M BIO RECYCLABLES	4 D	4 M	4 V BIO RECYCLABLES
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V BIO RECYCLABLES	6 D
7 M	7 V O.M BIO RECYCLABLES	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V BIO RECYCLABLES	9 L	9 M
10 V O.M BIO RECYCLABLES	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V BIO RECYCLABLES	11 D	11 M	11 V O.M BIO RECYCLABLES
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V O.M BIO RECYCLABLES	13 D
14 M	14 V BIO RECYCLABLES	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V O.M BIO RECYCLABLES	16 L	16 M
17 V BIO RECYCLABLES	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V O.M BIO RECYCLABLES	18 D	18 M	18 V BIO RECYCLABLES
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V BIO RECYCLABLES	20 D
21 M	21 V O.M BIO RECYCLABLES	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V BIO RECYCLABLES	23 L	23 M
24 V O.M BIO RECYCLABLES	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V BIO RECYCLABLES	25 D	25 M	25 V REPORTÉE
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S O.M BIO RECYCLABLES
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V O.M BIO RECYCLABLES	27 D
28 M	28 V BIO RECYCLABLES	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V O.M BIO RECYCLABLES	30 L	30 M
31 V BIO RECYCLABLES	31 L	31 S		31 J	

BS6_CB_CLA_ELP_GER_PM_TRE_VEL_VILL

► Retrouvez les horaires des déchèteries sur www.erpenay-agglo.fr
Pour tous renseignements : infodechets@erpenay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15



Halloween pour les enfants d'Oger BLANCS-COTEAUX



Le vendredi 31 octobre, la commune déléguée d'Oger a organisé un joyeux défilé d'Halloween à destination des enfants de la commune. Déguisés en sorcières, monstres, fantômes ou super-héros, les jeunes participants ont parcouru les rues dans une ambiance à la fois festive et amusante.

Accompagnés par les familles et les bénévoles, les enfants ont profité de ce moment de partage placé sous le signe de la bonne humeur et des rires. Friandises, sourires et petits frissons étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Cet événement, devenu un rendez-vous attendu, illustre l'engagement de la commune déléguée d'Oger à proposer des animations conviviales et familiales, renforçant les liens entre habitants et offrant aux enfants de beaux souvenirs à l'approche de l'automne.



Planning balayage de la voirie soyez attentifs au stationnement de vos véhicules à ces dates

Gianges, Oger, Voipreux 2026

Date	Semaine	Remarques
Mardi 27/01	5	
Mardi 9/06	25	Avant la période estivale
Mardi 01/09	36	Après la fête et la rentrée
Mardi 20/10	43	Avant la Toussaint
Mardi 15/12	51	Avant les fêtes de fin d'années

Vertus 2026

Date	Semaine	Remarques
Lundi 26/01 et 28/01	5	
Lundi 13/04 et Mercredi 15/04	16	
Lundi 15/06 et Mercredi 17/06	25	Avant la fête de la musique
Lundi 31/08 et Mercredi 02/09	36	Après la fête et la rentrée
Lundi 19/10 et Mercredi 21/10	43	Avant la Toussaint
Lundi 16/11 et Mercredi 18/11	47	Pendant la chute des feuilles
Lundi 14/12 et Mercredi 16/12	51	Avant les fêtes de fin d'année

SAPEURS POMPIERS DE VERTUS BLANCS-COTEAUX



En quelques chiffres, les interventions au deuxième semestre 2025 :

Au 14 décembre 2025, 490 interventions ont été assurées par les sapeurs-pompiers du Centre d'Intervention et de Secours (CIS) de VERTUS BLANCS-COTEAUX. Parmi ces interventions, 329 concernaient des interventions de secours à personne, 79 étaient liées à un incendie, 51 étaient des accidents de la voie publique et les 31 dernières étaient des opérations diverses. Ces chiffres sont en très légère baisse en comparaison de l'année précédente mais la disponibilité et l'investissement de l'ensemble des sapeurs-pompiers qui sont rattachés au CIS restent constants.

Plusieurs défilés se sont déroulés au second semestre 2025 avec toujours plus de participation des habitants des quatre communes regroupées. Il y a eu le défilé du 14 juillet pour la fête nationale où certains d'entre nous se sont vus remettre des diplômes suite à la réussite de divers modules de formation. Ensuite s'est tenu le défilé du 28 août qui commémore la libération de VERTUS ainsi que le défilé du 11 novembre. C'est toujours un grand honneur pour les sapeurs-pompiers du CIS VERTUS BLANCS-COTEAUX de participer au devoir de mémoire et d'arborer fièrement les couleurs de notre drapeau ainsi que l'écusson de notre centre de secours.

Aussi, des événements associatifs et sportifs ont eu lieu en cette fin d'année 2025. La marche rose, organisée conjointement avec l'amicale laïque de randonnée de VERTUS, le 12 octobre 2025, a mobilisé plus de participants cette année encore. Également, le 16 novembre 2025, plusieurs sapeurs-pompiers volontaires se sont rendus au cross départemental des sapeurs-pompiers qui se tenait à Fagnières. Avec le Véhicule Logistique Repas qui est affecté au CIS, ceux-ci ont apporté un soutien nutritif et relationnel à tous les agents, professionnels et volontaires, engagés dans ces courses parfois éreintantes avec des conditions météorologiques peu agréables.

Enfin, c'est à l'occasion de la Sainte Barbe, le 06 décembre dernier, que l'amicale du centre a pu faire le bilan sur l'année écoulée. Après son assemblée générale, une messe a été célébrée par le père Grégoire en l'église Saint-Martin de Vertus. Il s'agit toujours d'un moment solennel où nous remercions Sainte Barbe de nous protéger dans nos missions. Nous avons poursuivi cette journée par une remise de grades et décorations à la salle Wogner. En effet, Quentin GAUCHEE est passé sergent-chef, Florian CHAMPION, Julien DOUBLET, Baptiste NARES et Christophe PAUL ont été promus au grade de sergent. Thibault CLERGE a été nommé au grade de caporal et Nicolas LAHAYE en tant que sapeur première classe. Concernant les médailles, Jacky HERY a reçu la médaille grand or pour quarante ans d'ancienneté, Aurélien

MASSET la médaille argent pour vingt ans d'ancienneté. Plusieurs médailles associatives ont également été remises : Jean-Christophe MATHIEU et Christian RAJ ont reçu la médaille fédérale argent, Michel MONCUIT, Fabien PEIGNIE et Christian RAJ ont reçu la médaille d'argent de l'Œuvre Des Pupilles (ODP). Florian CHAMPION, Quentin GAUCHEE, Thomas MERON JUMEL et Alexis MOREAUX se sont vu remettre la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne (UDSPM) échelon argent.

Nous tenions à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de la tournée des calendriers 2026 ainsi que pour votre générosité. L'ensemble des sapeurs-pompiers du CIS de VERTUS BLANCS-COTEAUX vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.



Actualités du site Natura 2000 “Carrières souterraines de Vertus”



Natura 2000, c'est quoi ?

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour la fragilité ou la rareté de leurs espèces et habitats. L'objectif est simple : concilier préservation de la nature et activités socio-économiques. Reconnue pour la richesse en espèces et la diversité des milieux naturels, les sites Natura 2000 sont des espaces d'intérêt majeur pour le territoire. Grâce au classement en site Natura 2000, le Conservatoire d'espaces naturels, peut faire financer des actions de préservation et de sensibilisation.

Un site naturel

Comme tout site naturel, les parois de falaises peuvent ainsi bouger. Ce sont notamment les phénomènes de gel/dégel qui fragilisent surtout l'extérieur des parois. L'intérieur des cavités est moins propice aux changements mais reste à surveiller. C'est ainsi que le Comité Territorial Marne-Ardennes Montagne Escalade et les clubs alpins français procèdent au nettoyage des parois avant chaque belle saison : faire tomber manuellement les petits blocs qui sont récemment devenus instables. La commune de Blancs-Coteaux s'est aussi chargée de baliser les entrées des cavités pour que personne ne stationne sous les plafonds au-devant des grilles, partie qui peut souffrir d'instabilité imprévisible, en témoignent les blocs de craie gisant au sol.

La richesse du site

Plusieurs espèces sensibles à protéger sont présentes à un moment ou à un autre de l'année autour des Falloises de Vertus : rapaces, oiseaux nicheurs mais le site a une importance et une responsabilité très forte, dans les cavités souterraines qui sont utilisées par **plusieurs espèces de chauves-souris à tout moment de l'année**.

C'est cependant pendant la période hivernale, lorsque les ressources alimentaires sont au plus bas et qu'elles doivent faire le maximum d'économie d'énergie que les chauves-souris cherchent des endroits pour hiberner. Leurs endroits sont choisis très précautionneusement car ils doivent répondre à des caractéristiques assez strictes : température stable, forte humidité constante, et calme. C'est une des raisons pour laquelle des grilles ont été posées. En effet, des intrusions dans des gîtes d'hibernation peuvent produire des changements imperceptibles pour l'être humain, mais avec de grandes conséquences pour ces petits animaux. Par exemple rester à proximité de chauves-souris hibernantes peut augmenter la température localement, ce qui perturbe les équilibres physiologiques de l'hibernation, pouvant mener à une sortie d'hibernation, ce qui peut être fatal pour les chauves-souris, leur faisant brûler toutes leurs réserves de graisses. **Vertus représente le plus gros gîte d'hibernation de la Marne**, étant un point d'enjeu majeur pour la quiétude et la pérennité de ces espèces.

Il est donc primordial de préserver **la tranquillité du site** qui est un site d'hibernation majeur pour ces différentes espèces de chauves-souris ! Les **grilles** veillent à cette tranquillité. Parmi les 11 espèces recensées sur ce site, plusieurs d'entre elles sont particulièrement sensibles aux dérangements : ce sont les murins à oreilles échancrées, les Petits et Grands Rhinolophes.

Animations scolaires

Chaque année, grâce à l'animation Natura 2000, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne missionne la Maison de la Nature pour intervenir dans des classes de Blancs-Coteaux pour travailler avec les élèves sur les chauves-souris notamment. C'est ainsi qu'en 2025, 24 élèves de CM1 ont été sensibilisés sur la biologie et l'écologie des chauves-souris et ont travaillé à l'élaboration d'un livret pédagogique avec leur animateur Éric.

En tant qu'animateur du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne est à la disposition des porteurs de projets.

Vous pouvez également contacter la mairie de Blancs-Coteaux ou le Conservatoire aux coordonnées suivantes :

CENCA - Antenne départementale de la Marne
Marie TAUREL
Tél. : 03.26.69.12.39
E-mail : chiropteres0851@cen-champagne-ardenne.org





FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE 2025

Vertus et Gianges

Le jeudi 11 décembre 220 personnes se sont réunies à la salle Wogner pour le repas traditionnel des aînés. Repas concocté par notre traiteur Cyril Harrois de Damery et animé musicalement par Vincent et Emilie Boutillier.

Le samedi 20 décembre, les lutins du Père Noël ont distribué 124 colis de douceurs aux personnes de plus de 80 ans.

A toutes et tous Monsieur Le Maire et son conseil Municipal souhaitent des bonnes fêtes de fin d'année.



Voipreux

Le comité des fêtes de Voipreux a convié les anciens de la commune à un repas convivial de fin d'année. Ce moment chaleureux, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur, a permis aux participants de se retrouver autour d'une table généreuse. Entre échanges de souvenirs, discussions animées et sourires partagés, cette rencontre a renforcé les liens entre les habitants. Le comité des fêtes se réjouit d'avoir pu offrir aux aînés un instant de convivialité et de reconnaissance à l'approche des fêtes.



ACTIVITÉS D'HIVER 2026



La Mairie de BLANCS-COTEAUX propose, comme chaque année, aux jeunes de 7 à 17 ans (les enfants de CP, âgés de 6 ans sont acceptés), des activités pendant les vacances de Février.

Accueil du midi entre 12h et 14h - ouvert en priorité aux enfants qui ne peuvent être récupérés sur ce créneau : pique-nique au hall des sports (les enfants viennent avec leur repas froid). **Inscription obligatoire.**



Dates : Semaine 1 : du 16 au 20 Février

Semaine 2 : du 23 au 27 Février

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
(accueil à partir de 8h45)

Lieu : Hall des sports Avenue de Bammental (Vertus)

Activités : De nombreuses activités et jeux sportifs, tout au long de la semaine.

Inscriptions : dès maintenant par mail : isabelle.pechine@blancs-coteaux.fr

Préciser nom/prénom de l'enfant et la (ou les) semaine(s) désirée(s)

Le dossier d'inscription sera envoyé en retour du mail.

Tarifs à la semaine :

QF < 701 : 40€ - QF entre 701 et 1200 : 42€ - QF > 1200 : 45€.

Tarifs pour tous, CAF et MSA : en fonction du Quotient Familial

- Présenter un document où le QF apparaît, sinon le tarif maximal sera appliqué.
- Paiement par chèque (ordre : Service Financier Blancs-Coteaux) ou CB.

Renseignements : Isabelle PECHINE

03 26 52 37 51 ou isabelle.pechine@blancs-coteaux.fr

Page Facebook : [Service des sports - Vertus](#)

Les bons vacances CAF et MSA sont acceptés.

La CAF est un partenaire financier de l'ALSH



Budget communal* 2025 : du vote à l'exécution au 11 décembre 2025

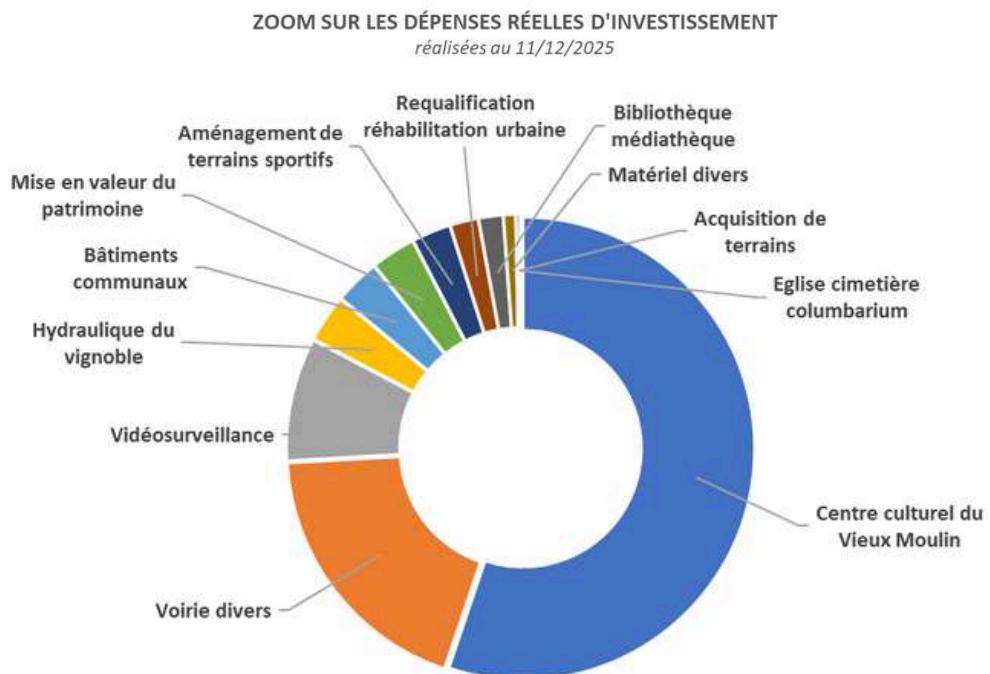
En 2025, la commune a voté un budget de fonctionnement de **5,2 M€**, avec des dépenses atteignant **3,5 M€** à mi-décembre, financées par **4,3 M€** de recettes.

Côté investissement, le budget voté de **6M€** a été engagé à hauteur de **5 M€**, soutenus par **4,4 M€** de recettes.

Ces données sont communiquées à titre informatif. **L'exercice comptable n'étant pas arrêté**, les montants sont **susceptibles d'évoluer** jusqu'à la clôture de l'exercice.

Se dégage une dynamique forte en faveur des équipements publics, comme en témoigne le diagramme ci-joint, qui détaille les dépenses d'investissement par thématique.

*Budget principal



Un nouvel Arbre de la Liberté planté à Blancs-Coteaux



Un arbre de la Liberté planté à l'occasion de la journée nationale dédiée à l'hommage rendu aux victimes des combats en Afrique du Nord - 5/12/2025

Cette journée commémorative du 5 décembre a permis de rendre un hommage solennel à ceux qui sont morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1954 à 1962 avec 1,3 millions de militaires appelés et 200 000 supplétifs qui furent engagés sur ordre de la République. Le sous-préfet d'Épernay, Emmanuel Auber, a rappelé ces moments tragiques lors du dépôt des gerbes aux monuments aux morts place de la République à Vertus. Pour Pascal Perrot, maire de Blancs-Coteaux, cette date était une opportunité pour remplacer l'arbre de la Liberté planté en 1848 dans un premier temps place du marché, devenue par la suite Place Léon Bourgeois, puis place des sœurs Vatel. Un second arbre, « un cèdre de la Liberté », l'a été en 1948 vers les abords de la salle Wogner pour commémorer le centenaire de la révolution de 1848, puis a disparu sans qu'on sache quand, aucun document n'en fait mention. Étaient présents également en ce jour commémoratif, outre les anciens combattants et autorités, Hervé Chabaud, Président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite de la Marne, François Peters vice-président et André Doulet, secrétaire départemental et président local de l'Union Fédérale des Anciens Combattants du canton de Vertus. A la suite de cette cérémonie, il a été procédé à la plantation du l'Arbre de la Liberté dans les jardins de l'esplanade

Eustache Deschamps avenue de Bammental, un lieu symbolique pour Pascal Perrot: « C'est par cette route de Voipreux, que les forces alliées en 1944, notamment les américains sont entrés dans Vertus, évitant le tracé de la voie de Fère-Champenoise ». Pour Hervé Chabaud : "Vertus représente plusieurs symboles, dont son rôle dans la Résistance, et sa participation dans la Libération avec ses missions de parachutages, sans oublier la mémoire d'Yvette Lundy. C'est un juste retour des choses car lors de notre assemblée générale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, ce dernier 13 mars, je vous avais promis ce Cèdre de la Liberté". Et dans la conclusion du président de l'ANMONM : "Sachons être les acteurs de la mémoire et les bâtisseurs de la société qui vient".

Renseignement fourni par Claude Mailliard, président des Raigranieux



Commune de
Blancs-
Coteaux



Planter un arbre en limite de propriété : les règles à connaître

Planter un arbre, un arbuste ou une haie près d'une limite séparative nécessite de respecter à la fois la loi et les règles locales de la commune. Voici l'essentiel à retenir avant tout projet.

Règles générales :

- Si la plantation dépasse 2 mètres à l'âge adulte, elle doit être située à au moins 2 mètres de la limite de propriété.
- Si elle ne dépasse pas 2 mètres, la distance minimale est de 50 centimètres.
- La distance se mesure depuis le milieu du tronc.
- Les branches et racines ne doivent pas dépasser chez le voisin. En cas de gêne, celui-ci peut demander l'élagage ou la coupe, mais ne peut pas intervenir lui-même sans accord.



Règles locales à Blancs-Coteaux

La commune dispose d'un Plan local d'urbanisme (PLU) et de règlements consultables sur le site municipal.

Selon les secteurs, certaines contraintes peuvent exister : choix des essences, distances renforcées, protection du patrimoine, visibilité près de la voirie, etc.

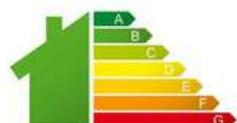
Le règlement de voirie précise également les règles pour les plantations proches des routes communales.

À qui s'adresser ?

Pour tout projet en limite de propriété, ou en secteur sensible (voirie, périmètre protégé), contacter le service urbanisme de Blancs-Coteaux. Les documents utiles sont disponibles sur le site de la commune.

Respecter ces règles permet de préserver de bonnes relations de voisinage et d'éviter des interventions coûteuses ultérieurement.

Rénovation énergétique : l'Agglo et la commune de BLANCS-COTEAUX vous accompagnent et financent vos travaux



Depuis mars 2023, l'**Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** aide les propriétaires à rénover leur logement, réduire leurs factures d'énergie et améliorer leur confort, tout en bénéficiant d'un accompagnement gratuit et de subventions souvent méconnues.

Des aides financières pour tous les projets de rénovation

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, votre **logement de plus de 15 ans** peut prétendre à des financements si les travaux concernent :

- L'efficacité énergétique (isolation, chauffage décarboné, ventilation...);
- La sécurité ou la salubrité (électricité, humidité, accessibilité...);
- L'adaptation au vieillissement (aménagements pour le maintien à domicile).

Un accompagnement clé en main, de l'idée aux travaux

Pour simplifier les démarches un bureau d'études spécialisé a

été mandaté, il s'agit de Urbam Conseil, chargé de guider les propriétaires gratuitement et sans engagement :

- Diagnostic personnalisé : visite du logement et évaluation des besoins.
- Étude de faisabilité : proposition d'un plan de travaux adapté.
- Montage financier : recherche des aides et constitution des dossiers.
- Suivi jusqu'à la fin des travaux : coordination avec les artisans et vérification des subventions.

Comment en bénéficier ?

- Prendre contact avec Urbam Conseil : ☎ 03 24 71 00 91 ✉ marne@urbam.fr epernay-agglo.fr (rubrique « Habitat »)
- Participer aux permanences (sans rendez-vous) : **Blancs-Coteaux 1^{er} vendredi de chaque mois de 10h à 12h France Services 10, rue des Loriots - Vertus**
- Vérifier votre éligibilité en 5 minutes via un simulateur en ligne (disponible sur epernay-agglo.fr).

La commune s'engage contre les espèces nuisibles à la santé publique

Lors de sa séance du 4 novembre 2025, le conseil municipal a désigné deux référents chargés de suivre et de coordonner la lutte contre certaines espèces dangereuses pour la santé. Cette décision fait suite aux obligations fixées par les arrêtés préfectoraux concernant notamment l'ambroisie et les chenilles processionnaires, ainsi qu'au plan d'action régional piloté par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et animé par FREDON Grand Est.

Pourquoi cette action ?

Certaines plantes et insectes présents sur notre territoire – comme l'ambroisie ou les chenilles processionnaires – peuvent provoquer allergies, irritations ou troubles respiratoires. Leur présence pose aussi des difficultés pour l'agriculture, les espaces publics et les activités de plein air.

Pour agir rapidement et de manière coordonnée, la commune a choisi de nommer un binôme composé d'un élu et d'un agent communal. Tous deux seront formés par FREDON Grand Est.

Le rôle des référents

Leurs missions s'articulent autour de quatre axes.

1. Informer et sensibiliser

Ils diffuseront auprès des habitants les bons gestes à adopter : comment reconnaître ces espèces, quand intervenir, à qui signaler un foyer, et quelles méthodes non chimiques utiliser. Des actions pourront être organisées dans les écoles, sur les marchés ou dans le bulletin communal.

2. Surveiller le territoire

Les référents recenseront les zones à risque et signaleront les foyers identifiés via les plateformes officielles. Ils pourront contacter les propriétaires de parcelles concernées pour les informer des mesures à prendre.

3. Coordonner les interventions

Ils accompagneront les particuliers, entreprises et services communaux dans la mise en œuvre des méthodes de lutte adaptées : arrachage, gestion des nids de chenilles, végétalisation des sols, respect des périodes d'intervention. Ils veilleront aussi à ce que ces enjeux soient pris en compte dans les marchés publics d'entretien des espaces verts.

4. Animer un réseau local et régional

Les référents échangeront avec d'autres communes du Grand Est pour partager expériences et bonnes pratiques, et contribuer au suivi collectif de ces espèces.

Un engagement pour la santé et l'environnement

La désignation de ces référents permettra à la commune de mieux prévenir la prolifération d'espèces dont la progression est favorisée par le changement climatique. Les actions menées contribueront à protéger la santé des habitants tout en adoptant des pratiques respectueuses de la biodiversité.



L'enfouissement des réseaux se termine à Voipreux

Les travaux s'achèvent dans la rue de l'Eglise Saint-Pierre, rue de la Vieille Chaussée ainsi que chemin des Moulins. Les travaux d'enrobage des tranchées sont finis, l'entreprise enlèvera les poteaux électriques dans les prochains mois.



Travaux à BLANCS-COTEAUX



Puits Saint-Martin :

Quelques photos concernant la rénovation de la toiture du laveoir du Puits Saint-Martin réalisé par l'entreprise Garnier.

Dans le cadre de Petites Cités de Caractère, de Petites Villes de demain et de la requalification de la Place du Petit-Donjon, la Commune a acté la reprise de la toiture du laveoir ainsi que la reprise du sol en pierres.

Le dallage en pierre naturelle a été réalisé en début d'année par l'entreprise, "Les Bâtiments Associés".

Un filet anti-pigeons sera également posé par l'entreprise « Pest Control 77 ».



Villes et Villages Fleuris : Ensemble, embellissons notre commune

Dans le cadre de la démarche Villes et Villages Fleuris et Commune Nature, la commune poursuit ses actions en faveur du fleurissement et de l'embellissement du cadre de vie.

Afin de renforcer la participation citoyenne, des aménagements paysagers sont progressivement réalisés par la commune devant les habitations volontaires. Ces aménagements, conçus pour accueillir plantes grimpantes et vivaces, sont pérennes et intégrés à l'environnement existant.

Les propriétaires qui souhaitent s'impliquer sont ensuite invités à planter et entretenir ces espaces, contribuant ainsi à un fleurissement collectif et harmonieux de nos rues.

Si vous souhaitez participer à cette démarche collaborative et devenir acteur du fleurissement de Blancs-Coteaux, n'hésitez pas à contacter les Services Techniques de la commune.

Ensemble, nous pourrons étudier les aménagements les mieux adaptés à votre façade ou devanture.

En participant, vous contribuerez à améliorer durablement le cadre de vie et à valoriser l'image de notre belle collectivité.

Aménagement du Parc Saint Charles :

Dès la fin d'hiver 2025, des plantations ont eu lieu sur le futur Parc Saint-Charles sur une surface de 2620 m².

Une haie vive ainsi que des résineux arborent cet espace, un verger de plusieurs variétés de prunes, pommes, cerises sera accessible au public en passant sur le pont au-dessus de la Berle restauré par Mr Jazeron Patrice agent communal récemment parti en retraite.

Une clôture en panneau rigide a également été édifiée par les Services Techniques de la commune en limite de propriété.

Plan de Viabilité Hivernale 2025/2026 :

Le plan de viabilité hivernale est disponible au secrétariat des Mairies de Blancs-Coteaux.



**Attention
Neige, verglas**



